

érez votre
ous gerez
e, vous de-
oir de pro-
us aider à
ons. Nous
e à nous-
sorte que

ce cela qu'il
pement, et
es y affé-
ins d'ajus-
era plus
es, on fera
tablement

onsieur le
pressions
politique

ré: Je suis
La «Croix
viewer sur
is chrétien

dit que «la
camp de la

politique
es de s'en-
ent. Nous
orer que le
intéressons
e nous de-
e parmi les
bonne vo-
que l'édu-
e la santé
e le mini-
éalité pour

thieu, cha-
de, tu m'as
seulement
les jours à
pte. Si vous
la santé et
ennent pour
des soins de
léjà l'action
ariant. Il ne
à longueur
est des vo-
es...». Le
le. Le Pape
chrétien à
pour y faire
éthiques re-
nous som-
du monde».

ent donc pas
nement point
s mains des
qu'ils veu-
e'ai pas pris
et je m'en

Alain Sissou
Bessou-Yovo

LA CROIX

BIMENSUEL CATHOLIQUE DE DOCTRINE ET D'INFORMATION DU BÉNIN

53^{ème} ANNÉE - NUMÉRO 730

23 JUILLET 1999 - 150 Francs CFA

33^{ème} JOURNÉE MONDIALE POUR LA PAIX EN L'AN 2000:
UN THÈME CLAIR POUR UN MESSAGE LIMPIDE

« DIEU VEUT LA PAIX. LA PAIX EST DONC POSSIBLE »

La 33^{ème} Journée mondiale pour la paix, qui sera célébrée le 1^{er} janvier de l'an 2000, aura pour thème «**PAIX SUR LA TERRE AUX HOMMES QUE DIEU AIME**». Pour le pape, indique lundi un communiqué du Vatican, «**La paix est possible si l'humanité recherche et retrouve Dieu, qui est le Dieu de la Paix**». Dieu veut la paix. À l'impide,

réponse non moins limpide : «**La paix est donc possible**».

Jean-Paul II veut ainsi mettre le premier jour du troisième millénaire sous le signe de la paix, en contraste avec les «**conflits sanglants dans différentes parties du monde**» qui ont marqué les

(Lire la suite à la page 7)

LE CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL : UNE INSTITUTION SANS INTÉRÊT ?

Par sa conférence historique des Forces Vives de la Nation de février 1990, le Bénin tournait la page de plusieurs dizaines d'années de gestion peu recommandable, amorçant du coup la marche vers le Renouveau démocratique et la

relance économique. Pour ce faire, le Bénin s'est doté de plusieurs institutions dont le Conseil Économique et Social (CES). Le 5 juillet dernier et avec l'installation par le Chef de l'État des nouveaux

(Lire la suite à la page 6)

LE BÉNIN ET LE TROISIÈME MILLÉNAIRE : DE GRAVES DÉFIS À RELEVER

par Jean-Baptiste Kuassi MONKOTAN
Docteur d'État en Droit, Politologue Professeur-Assistant FASJEP/UNB

Le 1^{er} août 1960, le Bénin (Dahomey, pour les «anciens») accède à la souveraineté internationale. Une «Aube nouvelle» s'est levée pour ses enfants. Demain, il aura 39 ans, et entrera dans le troisième millénaire. Comment les Béninois voient-ils leur avenir ? Comment comptent-ils entrer dans ce millénaire dont la seule assurance est qu'il réserve des défis colossaux à la race humaine ? Quelle place les Béninois veulent-ils occuper ? Quelle ambition ont-ils pour leur pays ?

Le Bénin est un pays capable du meilleur et du pire. Le passé n'incite guère à l'optimisme. Certes, le Bénin a connu une évolution considérable depuis ce fameux 1^{er} août 1960. Mais une évolution marquée par des tournants manqués, des occasions ratées. Les militaires qui, poussés par une stupide soif du pouvoir, ont fait irruption dans la vie politique et l'ont régentée de manière désordonnée, alignant coups d'État sur coups d'État, un monde politique qui n'a jamais su laisser émerger des hommes d'État, transformant les acteurs en des politiciens querelleurs et ineptes, 17 ans d'errements

marxistes-léninistes qui ont failli conduire le pays à l'éclatement...

Puis la Conférence nationale des forces vives de février 1990 qui a accouché de ce qu'il est convenu d'appeler le «Renouveau démocratique».

La réussite de cette Conférence n'était pas évidente au départ. Il a fallu la conjugaison de deux facteurs essentiels pour éviter au pays d'offrir le spectacle qui se déroule ici et là en Afrique. Le premier facteur est, sans conteste, l'équation personnelle du président Kérékou. Avec son fameux «**nous avons honte de nous-mêmes**», il a réconcilié les Béninois avec eux-mêmes, et mérité le pardon que la nation lui a si généreusement accordé qu'elle l'a, à nouveau, élu à la Magistrature suprême ! «**Le Bénin étonne et s'étonne**», a dit le président Émile Derlin Zinsou. Le deuxième facteur ayant permis la réussite de ce scénario de sortie des ténèbres doit être recherché dans la trajectoire sociale et historique des Béninois, caractérisée par une culture du refus

(Lire la suite à la page 7)

LE RESPECT DES DROITS HUMAINS EST INTIMEMENT LIÉ À CELUI DES DROITS DE DIEU

(...) À notre époque, le progrès scientifique, les conquêtes de l'espace, la facilité et la rapidité des communications, la plus grande connaissance entre les peuples, la disparition des idéologies qui ont dominé le vingtième siècle et les informations toujours plus complètes en ce qui concerne les tragédies qui en sont issues, a fait croire dans de vastes couches de la population mondiale l'horreur de la guerre et un profond désir de paix. Dans ce contexte, les conflits qui, malheureusement, ensanglantent encore diverses régions de la planète, sont vécus comme une offense à la dignité de la personne humaine et comme une profonde blessure aux aspirations légitimes des hommes et des femmes de notre temps.

Il s'agit d'un sentiment qui doit être constamment cultivé et encouragé, car ce n'est que du rejet de toute forme de violence et de la recherche sincère d'une coexistence dans laquelle les rapports de force sont remplacés par l'effort de la collaboration, que peuvent naître les conditions indispensables à l'édification d'un monde civil et solidaire.

Cette aspiration convaincue à la paix et intimement liée à la réalisation de certaines conditions essentielles à sa croissance et à sa consolidation, qui s'identifient principalement avec la défense des droits humains, sans lesquels se multiplient inévitablement les germes de l'instabilité, de la révolte et de la violence. Ces droits, qui sont civils et politiques, mais également économiques, sociaux et culturels, concernent toutes les phases de la vie humaine et doivent être respectés dans tous les types de situation. Ils forment un ensemble unitaire, orienté de façon décisive vers la promotion de tous les aspects du bien de la personne et de la société, et doivent être promus de façon organique et intégrale. Seule la défense de l'universalité et de l'indivisibilité, en effet, est en mesure de favoriser

l'édification d'une société pacifique et le développement intégral des nations.

Le respect des droits humains est intimement lié à celui des droits de Dieu.

Il n'existe pas d'avenir de paix pour une société qui ne respecte pas Dieu. Les terribles expériences vécues par l'humanité au cours du siècle qui touche à son terme le démontrent avec une évidence dramatique. Là où l'athéisme s'est répandu et imposé par la force, trop souvent, les prétentions d'éliminer Dieu ont été accompagnées par le mépris de la dignité humaine.

Voilà pourquoi chaque communauté humaine qui aspire à

la paix ne peut manquer de placer à la base de sa coexistence la reconnaissance de la primauté de Dieu et le respect de la liberté religieuse. La religion répond aux

aspirations les plus profondes de la personne, en détermine la vision du monde, en oriente la relation avec les autres et offre une réponse à la question sur la véritable signification de l'existence dans le domaine personnel et social, par conséquent, la liberté religieuse constitue le cœur des droits humains et exige la plus grande considération de la part des personnes et des États.

Mesdames et messieurs, la paix est un idéal à cultiver dans le cœur de l'humanité ! L'effort pour surmonter les causes des conflits doit s'accompagner d'une action constante de la part des croyants et des hommes de bonne volonté, afin que se développe la culture de la paix, en particulier chez les nouvelles générations (...)

Vatican, salle des Papes,
5 mars 1999

Jean-Paul II

Discours au cours de l'audience accordée
aux membres du Comité d'Informations
et d'Initiatives pour la Paix (COMIN).

A L'ÉCOUTE DU PAPE



ÉDUCATION

LE DÉFI, AUJOURD'HUI, EST DE METTRE L'ÉDUCATION AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT

(Une interview exclusive du président de la FENAPEB)

La vérité, aujourd'hui, au Bénin, est de mettre résolument l'éducation au service du développement, corriger les erreurs du passé et fixer des finalités conformes aux exigences des vocations de notre pays. Somme toute, offrir plus de chances aux jeunes par une formation intellectuelle étroitement liée à une formation manuelle pratique suivie à une orientation efficace, est l'enjeu du siècle à venir. Mission peut-être pas impossible mais tout de même difficile dans un monde qui paraît en chute libre: le père de famille, le maître d'école, etc. chacun dans sa sphère, voit son autorité contestée et même reniée.

La Fédération nationale des associations de parents d'élèves et étudiants du Bénin (FENAPEB) s'est engagée malgré tout à apporter avec un esprit nouveau sa contribution positive à l'émergence des valeurs et des enseignements à transmettre aux jeunes pour en faire des citoyens responsables et des acteurs économiques accomplis. Autant de domaines de réflexion, de projets et de réalisations amorcés déjà dans cette optique par la FENAPEB et qui confèrent visibilité aux discours et dynamisme aux actes de ses dirigeants. En témoignage l'interview exclusive que M. René-Roger Capo-Chichi, président de la FENAPEB a accordée à «La Croix du Bénin» et dont ci-après le texte.

«La Croix du Bénin»: La question de doter la Fédération nationale des associations de parents d'élèves d'une charte serait actuellement à l'étude. Quelles sont, selon vous, les motivations et la nécessité pour cette Fédération d'être désormais régie par une charte ?

M. René-Roger Capo-Chichi: Les parents d'élèves discutent, en ce moment, du contenu d'une charte, avec pour objectif général de consolider le partenariat, entre les organisations nationales et étrangères de ce secteur, de concert avec les autorités éducatives. Il faut situer les actions dans le temps pour mieux appréhender l'évolution du rôle des Associations de parents d'élèves (APE) au côté du système éducatif béninois depuis la décennie 90.

Dès 1989, le Bénin basculait dans un nouveau projet de société qui privilégie les droits de l'homme, la démocratie, les valeurs nationales, etc. Ce renouveau social portait en lui les traces d'une école adaptée à ce contexte. Ces bases sont jetées par les États généraux de l'éducation au mois d'octobre 1990. Ce courant d'idées prévalait aussi dans les autres pays d'Afrique occidentale et centrale.

Les grandes difficultés économiques des pays vont conduire à la mobilisation des parents d'élèves pour soutenir chaque système éducatif. Cette similitude de situation entraîne une première concertation des APE face au désengagement de l'État dans le secteur névralgique de l'éducation. Ainsi :

— En janvier 1995, avec le concours des gouvernements et des partenaires au développement, quatorze pays au sud du Sahara et d'Afrique centrale se rencontrent à Brazzaville (République du Congo) et créent la Fédération africaine des Associations de parents d'élèves et étudiants (FAPE) ;

— Au mois de juin de la même année, et pour le suivi de cette réunion sous-régionale, les APE du Bénin se réunissent à l'ENI de Lokossa (Mono). Ces assises consacrent la naissance/création de la Fédération nationale des Associations de parents d'élèves et étudiants du Bénin (FENAPEB) ;

— Un statut est adopté par les participants à cette réunion constitutive. La FENAPEB se fixe pour objectif, entre autres, «d'organiser et de faciliter la restructuration des APE dans les établissements publics et privés» (art. 2).

L'adhésion de la FENAPEB à la FAPE entraîne une dynamique qui améliore l'information/formation des responsables des

structures APE. Les parents d'élèves comprennent qu'ils sont les premiers éducateurs de leurs enfants et s'organisent, en conséquence, soutenus par l'État, les organisations nationales et internationales non gouvernementales et les partenaires au développement, les APE appuient par leurs contributions diverses le fonctionnement des écoles primaires, les lycées et collèges publics du Bénin.

Tout au long de ses activités la FENAPEB, pour réaliser ses objectifs statutaires, se trouve en présence de partenaires qui concourent au soutien du système éducatif. C'est déjà là un motif valable de chercher à cerner les responsabilités des uns et des autres autour et dans l'école. Cette clarification des rôles et des tâches devient un impératif si l'objectif visé est de servir l'école. Entre partenaires commis à un chantier commun, il est évident que, savoir qui fait quoi, comment et quand, apporte un supplément de dynamisme à l'action commune, parce qu'elle est concertée et surtout diversifiée.

Cette donnée n'a pas échappé aux responsables de la FAPE à l'occasion de la tenue du premier Congrès en janvier 1998 à Ouagadougou (Burkina Faso). Le congrès a donc chargé chaque fédération nationale de s'engager à élaborer une Charte des parents qui précisera, notamment, les responsabilités, les droits et les devoirs des parents. Elle définira, aussi, le rôle de l'APE dans le développement et la démocratisation de l'éducation, de même que les rapports avec les autorités. Dans ce sens, il y a une pleine reconnaissance d'utilité publique de l'intervention des parents d'élèves et étudiants au profit du système éducatif. C'est justice à faire car, le premier compte économique de l'éducation arrêté en 1998, évalue à plus de 25 % l'intervention des APE aux dépenses de l'éducation au niveau de l'école.

La démarche de l'élaboration de cette charte passe par la réflexion nationale avec la participation des autorités éducatives, les élus, les cadres administratifs, les juristes, les opérateurs économiques, etc., en somme, toutes les parties prenantes à l'éducation. Le projet qui en sortira sera soumis au prochain congrès de la FAPE, en vue d'une synthèse. L'adoption et la mise en œuvre interviendront, par la suite, au niveau de chaque pays.

Il est à noter que la charte des parents d'élèves ne sera pas le seul texte organique à régir la FENAPEB qui demeure dans ses statuts.

Nous avons donc de réelles motivations à compléter nos actions par la détermi-

nation de nos droits, devoirs et responsabilités face à nos partenaires avec lesquels nous travaillons à l'émergence d'une école en adéquation avec les nouvelles conditions d'existence et d'insertion des jeunes dans le tissu économique.

Et puis finalement, la FENAPEB vise à rassembler ou à produire les instruments nécessaires au renforcement de ses capacités institutionnelles.

«La Croix du Bénin»: Dans la réponse qui précède, vous n'avez pas fait économie des détails. Cela se comprend, car la force d'une institution, c'est son organisation.

Et maintenant, avez-vous le sentiment que la FENAPEB représente un partenaire crédible et influent auprès des pouvoirs publics ?

M. René-Roger Capo-Chichi: Votre inquiétude est légitime dans la mesure où l'action des parents d'élèves est soumise à des obligations de pressions à exercer sur les partenaires s'ils veulent atteindre leurs buts. Des pesanteurs diffuses existent, le pouvoir inhibitif du conservatisme propre au mode de l'enseignement n'est pas de nature à sécuriser. À tout cela s'ajoute le déficit de fait (chez les familles rassemblées dans les APE) de savoir, savoir-faire et savoir-être nécessaires pour tenir les paris d'une éducation que nous voulons en rupture avec le passé, ce qui achève de pousser l'observateur que vous êtes dans le doute, quant à l'influence réelle de la FENAPEB auprès des pouvoirs publics.

Mais, il faut se rassurer. Les parents d'élèves béninois partagent avec les autres concitoyens ce qui ne doit manquer à personne : le bon sens, ce qui les rend, a priori, très crédibles, car le bon sens est pratique.

Cette pratique est réaliste. Nous apportons aux débats scolaires des ressources humaines ; les structures de la Fédération contribuent financièrement au fonctionnement des EM, EP et CEG publics. Le soutien moral des APE est acquis à l'occasion des conflits. Tout cela est concret. À titre d'exemple, l'organisation des APE du Bénin a inscrit partout sa crédibilité dans la pierre; au CEG Sainte-Rita de Cotonou, vous verrez le vieux module initial construit par l'autorité et l'actuelle architecture moderne admirable des infrastructures réalisées patiemment, par les APE. Avec le gros effectif auquel cet établissement est parvenu et pour le rendre «gouvernable», l'autorité académique l'a scindé en deux collèges. Et il en est ainsi à travers tous nos départements où les communautés de base apportent une contribution de qualité à la scolarisation des jeunes. Qui dit mieux ? La fidélité de la FENAPEB réside dans ces actions concrètes et nul ne devrait en douter.

L'organe très influent qu'est «La Croix du Bénin» est donc sollicité pour relever la crédibilité des APE du secteur public, car aucune œuvre humaine n'est parfaite. C'est pourquoi notre souci permanent est d'obtenir que les membres responsables APE et les familles soient mieux informés et formés par les médias pour devenir des partenaires crédibles et fiables dans leurs actions, auprès non seulement des pouvoirs publics, mais aussi de tous nos concitoyens.

«La Croix du Bénin»: Quelle a été, en substance, la contribution de la

FENAPEB à l'épilogue des grèves perçues qui ont considérablement paralysé les écoles primaires publiques de notre pays durant les mois d'avril et mai 1999 ?

M. René-Roger Capo-Chichi: L'année scolaire qui s'achève a été marquée par des arrêts de travail dans les écoles maternelles et primaires. La participation de la FENAPEB à la levée du mot d'ordre de grève ne peut être dissociée de celle des autres partenaires. Une commune volonté de réparer les injustices, tout en ayant l'œil fixé sur les possibilités réelles de l'État, a permis au MENRS, à celui de la Fonction publique et aux Finances de préparer, avec le concours des enseignants en grève, les décisions prises par le gouvernement en faveur de ces travailleurs.

La contribution de la FENAPEB, tout simplement, a été d'amener tous les partenaires à renouer avec le dialogue. Entre le bruit et l'inaction, le rôle de la FENAPEB est de choisir l'action dans le silence qui permet de conserver, en permanence, son capital moral et son influence.

Dans le cas que vous citez nous confirmons que nous n'avons joué que notre rôle; À preuve, nos statuts nous font obligation de nous «associer à toute action tendant à obtenir la revalorisation de la fonction enseignante» (art. 2, alinéa 6).

«La Croix du Bénin»: Vos interventions ponctuelles en «sapeurs-pompiers» lors des crises sociales du monde scolaire sont une chose.

Être associés à part entière aux choix des grandes orientations relatives à la réforme du système éducatif national en est une autre. Quels sont alors vos atouts, vos difficultés et faiblesses à pouvoir répondre à cette attente majeure de la société ?

M. René-Roger Capo-Chichi: Il est heureux que «La Croix du Bénin» nous perçoive comme des «sapeurs-pompiers». Il est utile de participer, même occasionnellement, à éteindre des incendies. C'est faire œuvre utile que de préserver la case du voisin des calamités. On ne sait jamais...

La FENAPEB a connu des moments d'hésitations inhérents à tout début. Notre influence et notre crédibilité, suite aux capacités déjà acquises dans la pratique, ont mis les pouvoirs publics en confiance. Et nous le méritons sans fausse modestie.

La Fédération est associée aux orientations relatives à la réforme.

Les personnes ressources et les cadres disponibles parmi les responsables des bureaux APE sont nos atouts majeurs aux moments des grands débats. En plus, des ONG nationales et internationales sont à disposition pour éclairer, en cas de besoin, les options à faire.

Le renouveau démocratique a porté les parents d'élèves à s'incruster dans le paysage scolaire comme interlocuteurs incontournables. Les partenaires au développement organisent au profit des APE des séminaires ou des ateliers d'information ou de formation à la compréhension de

(Lire la suite à la page 11)

ÉCHOS DE NOS DÉPARTEMENTS... ÉCHOS DE NOS DÉPARTEMENTS

ATACORA-DONGA

LE SECTEUR INFORMEL S'ORGANISE

Les acteurs de différents corps de métiers, notamment les coiffeurs et coiffeuses, les couturiers et couturières, les tisserands et teinturiers du département de l'Atacora affichent leur volonté de renforcer leurs capacités organisationnelles. À l'issue d'un congrès constitutif tenu le dimanche 11 juillet dernier à l'ex-CPR de Natitingou, ils ont porté sur les fonts baptismaux, trois différents syndicats du secteur informel au niveau de la circonscription urbaine, chef-lieu du département de l'Atacora.

Il s'agit du syndicat des professionnels artisans habillements (SYNPAHN), du syndicat des coiffeurs et coiffeuses (SYNCONAT) et du syndicat des tisserands et teinturiers (SYNTITENA).

Tous ces trois syndicats se sont affiliés à la Centrale des syndicats autonomes du Bénin (CSA / Bénin). Au terme de leurs travaux, ils ont adopté leurs documents fondamentaux et élu leur bureau respectif constitué de neuf membres chacun.

Toujours dans le domaine social, une première vague de 27 électriciens en bâtiment de l'Atacora ont suivi du 12 au 14 juillet dernier, à l'ENI de Natitingou, une session de formation sur les prescriptions techniques relatives aux installations électriques.

Cette formation était organisée par la direction de l'énergie du ministère des mines, de l'énergie et de l'hydraulique. Elle s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre au Bénin du contrôle obligatoire des installations électriques intérieures.

Elle vise également à assurer aux électriciens-bâtiment, un perfectionnement professionnel afin de relever leur niveau de qualification.

ATLANTIQUE - LITTORAL

SÉMINAIRE-ATELIER SUR LE RÉGIME PÉNITENTIAIRE AU BÉNIN

Une soixantaine de magistrats, de psychologues, de cadres de la gendarmerie nationale et de la société civile ont pris part lundi 12 juillet dernier au Codiam de Cotonou, à un séminaire-atelier sur le régime pénitentiaire et les droits de l'homme au Bénin.

Il s'agit d'une initiative de l'Organisation pour la défense des intérêts des prisonniers avec le soutien du programme de renforce-

ment des capacités institutionnelles et de gestion du PNUD. L'objectif visé à travers cet atelier est de sensibiliser le personnel pénitentiaire sur les droits des prisonniers. Pour M. Henry Dékoungboto, président de l'organisation sus-nommée, le séminaire devait permettre de jeter les bases d'une véritable réforme du code de gestion de nos prisons.

Cette rencontre a été pour ses participants l'occasion d'échanger des idées sur des thèmes aussi variés qu'intéressants tels que: séjour carcéral, causes psycho-socio-économiques conduisant aux infractions, conditions de vie dans les prisons au Bénin.

Au terme de trois jours de réflexions, les séminaristes ont formulé des propositions pertinentes susceptibles de contribuer à l'amélioration des conditions de vie dans nos prisons et à la réinsertion sociale des anciens détenus.

Parallèlement, s'ouvraient, le mardi 13 juillet 1999 à l'Infosec de Cotonou les travaux du séminaire national sur "les ONG et le renforcement organisationnel de la société civile". Ces assises, placées sous l'égide de la Fédération nationale des ONG du Bénin, ont rassemblé une cinquantaine de membres de la FENONG/Bénin. Au centre des débats, l'analyse critique des modes d'intervention des ONG afin d'améliorer la collaboration entre elles et la société civile.

Le séminaire s'est achevé le jeudi 15 juillet dernier.

BORGOU-ALIBORI

COTON : DIFFICULTÉS LIÉES À LA MISE EN PLACE DES SEMENCES ET DES INTRANTS

Pénurie, et parfois, mauvaise qualité des graines semencières de coton mises à la disposition des groupements villageois et des unions de producteurs. Cette situation révélatrice de quelques difficultés est apparue dans les zones cotonnières du pays. Elle a été jugée assez sérieuse pour que le ministre du développement rural, M. Théophile Nata décide de se rendre rapidement sur le terrain afin d'apprécier les problèmes qui se posent dans lesdites zones.

Le ministre a entamé sa tournée par la sous-préfecture de Nikki dans le département du Borgou d'où l'alerte est partie. L'exposé de la situation présenté à cette occasion par le directeur général par intérim du Carder/Borgou a confirmé la réalité des difficultés qui affectent en ce moment la production du coton, notamment la mise en place des semences et des intrants. Il a souhaité que la tournée du ministre puisse permettre de trouver des approches de solution aux problèmes qu'il a évoqués. S'adressant aux

producteurs regroupés au sein des unions départementales et sous-préfecturales ainsi qu'aux responsables du développement rural et autres cadres du Carder/Borgou et de la Sonapra (zone nord), le ministre Théophile Nata a indiqué que les difficultés actuelles ne seront que de courte durée. Il a invité ces différents acteurs à garder espoir et à avoir confiance, car a-t-il ajouté, le Gouvernement s'emploie à ce qu'il soit remédié aux insuffisances et difficultés de l'heure observées sur le terrain.

Concernant la pénurie des semences dans les groupements villageois, le ministre a demandé de situer les responsabilités depuis le transport de l'usine aux groupements villageois.

Les observateurs estiment que c'est au niveau des groupements villageois et certains producteurs avec la complicité de quelques conducteurs de véhicules que s'organiserait la fraude provoquant la pénurie de semences.

MONO - COUFFO

LE MARCHÉ DE DOGBO : UN JOYAU POUR CETTE VILLE

Le marché de Dogbo embellit de jour en jour, pour ainsi dire. Il s'est en effet paré de 24 nouveaux hangars modernes. Ces infrastructures ont été livrées le vendredi 9 juillet dernier, et aussitôt mises en service au profit des usagers. Avec les 24 nouveaux hangars, la capacité d'écoulement du marché est portée à environ 5.000 tonnes de produits vivriers, de produits de pêche et d'élevage.

D'un montant de 38 millions de FCFA, ces hangars ont été réalisés grâce au centre béninois pour le développement des initiatives à la base (CBDIBA) avec l'appui financier du projet d'intervention locale pour la sécurité alimentaire (PILSA).

Pour le directeur de CBDIBA, la réalisation de ce projet marque la fin d'un cauchemar pour les populations du Mono et de Dogbo en particulier. Désormais, c'est au passé qu'on parlera de ces apatams qui s'écrasait pendant la saison pluvieuse, laissant à découvert les vivres et livrant leurs vendeurs à la mévente.

Le marché de Dogbo jouant alors pleinement son rôle sera un cadre privilégié d'échanges commerciaux.

Le représentant du ministre du développement rural a pour sa part indiqué que ces infrastructures "contribueront à la mise en œuvre du programme d'action du gouvernement en ce qu'elles permettront la stabilisation des prix, l'accès facile à l'approvisionnement et l'augmentation des revenus des producteurs.

Il reste à espérer à l'instar du représentant du ministre de développement rural que les populations de Dogbo feront un bon usage de ces hangars "afin de relever rapidement le défi de la sécurité alimentaire".

OUMÉ - PLATEAU

SUBVENTION DE PLUS DE TROIS MILLIONS DE F CFA AU CENTRE DE PROMOTION DE LA FEMME RURALE

Le programme d'insertion des sans-emploi dans l'agriculture (PISEA) vient d'accorder une subvention de 3.061.000 F CFA au centre de promotion de la femme rurale de l'Oumé. La subvention servira à l'installation et à la conduite d'une unité d'application en élevage des aulacodes.

Un chèque correspondant au montant de l'aide a été remis le jeudi 8 juillet dernier aux responsables du Centre à Kouti dans la sous-préfecture d'Avrankou. Plusieurs personnalités du ministère du Développement rural et l'équipe d'encadrement du Centre assistaient à la cérémonie organisée pour la circonstance.

Les différentes interventions à cette occasion ont mis l'accent sur le rôle que jouent les centres de promotion rurale dans le domaine de la formation des femmes. Pour le directeur de la promotion et de la législation rurale, M. Grégoire Wadjeto, représentant le ministre du Développement rural, les CPR constituent pour le Programme d'insertion des sans-emploi dans l'agriculture (PISEA), des pourvoyeurs de jeunes ayant reçu la formation pratique en agriculture. Ces jeunes, selon lui, sont en mesure de conduire des mini-entreprises agricoles.

Créé en mars 1992 par le Carder-Ouémé, le centre de promotion de la femme rurale de l'Oumé a démarré ses activités en avril 1992 à Kouti. Il oriente ses activités vers la promotion des jeunes filles descolarisées en général et des filles rurales en particulier, en les dotant du savoir et du savoir-faire nécessaires au développement des types d'activités modernes et appropriées.

Ce centre vise à faire de ces jeunes filles formées, des animatrices rurales pouvant vulgariser dans leur milieu les techniques acquises.

ZOU - COLLINES

INONDATION : UN MORT ET D'IMPORTANTS DÉGÂTS MATÉRIELS

Routes coupées, champs de cultures ravagés, habitations détruites. Et comme si ces dégâts matériels n'étaient pas assez accablants, il faut en plus déplorer la mort d'une personne. Tel est le triste bilan que l'on peut retenir suite aux pluies diluviennes qui se sont abattues dans la nuit du jeudi 15 au vendredi 16 juillet dernier, sur les départements des Collines et du Zou.

Ces averses et leur furie ont surpris plus d'un, dans la mesure où la région n'était installée dans les esprits du fait du déficit pluviométrique qui, jusque-là a caractérisé cette année la saison des pluies dans la région. Au demeurant, les effets néfastes du retard accusé par les pluies sont tangibles sur le terrain.

S'agissant des dégâts provoqués par les pluies torrentielles de la nuit du 15 juillet dernier la situation, de source officielle, se présente comme suit:

1 — Dans la sous-préfecture de Djidja, la voie principale Abomey-Moungon-Djidja est coupée sur 8 km environ, des champs de cultures sont ravagés, de nombreuses habitations détruites et le nommé Antoine Dodometin, guérisseur traditionnel a trouvé la mort;

2 — Dans les sous-préfectures de Cové-Zagnanado, Savé, Ouessé, Zogbodomey et Banté ainsi que dans les circonscriptions urbaines de Bohicon et d'Abomey, d'innombrables dégâts matériels ont été signalés.

Une délégation gouvernementale devait se rendre sur les lieux des dégâts en vue d'en apprécier l'ampleur et d'apporter aux populations éprouvées le soutien moral des autorités.

Évariste Dégla

"LA CROIX DU BENIN"

Rédaction et Abonnements

"LA CROIX DU BENIN"

B.P. 105 - Tél. (229) 32-11-19

COTONOU

(République du Bénin)

Compte :

C.C.P. 12-76

COTONOU

Directeur de Publication

BARTHELEMY

ASSOGBA CAKPO

Dépôt légal n° 881

Tirage : 4.500 exemplaires

Nous remercions tout spécialement les personnes qui souscrivent un

Abonnement de Souvenir : 5000 à 10000 F CFA (50 à 100 FF)

Abonnement de Bienfaisance : 10.000 à 15.000 F CFA (100 à 150 FF)

Abonnement d'Amis : 20.000 F CFA et plus (200 FF)

Changement d'adresse : 100 F CFA

TARIFS D'ABONNEMENTS par Avion

Bénin : 3.720 F CFA

Côte d'Ivoire, Burkina Faso, Niger, Mauritanie, Sénégal et Togo : 4.680 F CFA

Gambie : 5.760 F CFA

Gabon, Tchad, Congo (Brazza), Cameroun et R.C.A. : 5.760 F CFA

France : 5.760 F CFA

Nigeria, Ghana, Libéria et Sierra Leone : 7.560 F CFA

Kenya, Angola, Ouganda et Tanzanie : 12.600 F CFA

U.S.A. : 9.480 F CFA, 9480 FF

Amérique (Nord, Centrale, Sud) : 10.200 F CFA, 10200 FF

Europe (Italie, Allemagne Fédérale, R.F.A. Belgique, Espagne, Portugal, Suisse, Rome et Norvège) : 8.520 F CFA, 8520 FF

Canada : 10.200 F CFA, 10200 FF

Chine : 12.600 F CFA, 12600 FF

IMPRIMERIE NOTRE-DAME • Tél. (229) 32-12-07 — COTONOU (REPUBLIQUE DU BENIN)

CHRONIQUE DES TEMPS ANCIENS

RAPPORTS SOCIAUX AUTOUR DE
LA TERRE DANS LES MILIEUX RURAUX
BÉNINOIS DU XVII^e AU XX^e SIÈCLE

(Suite et fin)

Non moins nombreux étaient les exemples de cohabitation pacifique entre chefs de terre et autorités temporelles : souverains de Kandi et Kandsunon, chefs de terre ; Bangana de Kuandé et Kuandésunon, etc. En général, dans le Borgu et l'Atacora, les Baatombu roturiers jouaient le rôle de chefs de terre et les Wasangari conquérants, celui d'autorités politiques.

Les Nago sont les tenanciers du sol à Porto-Novo avant l'arrivée des migrants venus d'Allada ; Nago et Fon étaient déjà dans la région d'Abomey avant l'installation des dominateurs Alladabonu, maîtres du pouvoir temporel. Parmi ces prédécesseurs, nous pouvons noter la présence, du côté de Huawé, des Adinyi, des Gbaguidi, des Kulo, des Adé, et sur le plateau d'Abomey, des Awèssu, des Gilito, des Alinsato, des Adumadugan, des Akpoli, des Akplogan, des Aké, des Kpodondé, etc.

À Kétu, les migrants d'Ifé étaient venus s'implanter parmi des groupements préexistants de ressortissants d'origine aja ou ajatado. Les Nago étaient déjà sur place à Ajara (région de Porto-Novo) avant l'invasion de la communauté d'origine ajatado.

Si les envahisseurs, tard venus, monopolisaient le pouvoir politique, ce sont eux, de fait, qui, par voie de conséquence, commandaient tous ceux qui vivaient sur le territoire, mais la terre elle-même est toujours la propriété des premiers occupants — et de leurs descendants — qui ont signé une véritable traité d'alliance avec les dieux protecteurs. L'on comprend que les détenteurs du pouvoir politique les sollicitaient toujours, toutes les fois qu'il était question de s'adresser aux divinités tutélaires pour conjurer un mal.

Conscients que le pays ne leur appartenait pas au départ, les souverains d'Abomey reconnaissant toujours l'autorité foncière des premiers occupants, procédaient par achat symbolique du pays. Ainsi, à chaque intronisation, le prince héritier pour devenir roi, achetait symboliquement le pays avec 200 cauris. Il y a là une manière de reconnaître que le territoire n'était pas à eux initialement, et qu'il était utile, voire indispensable de l'acheter symboliquement au début de chaque règne. Il ne s'agit donc pas d'un achat réel sur la base d'une éventuelle valeur marchande.

III — L'APPARITION DE
LA VALEUR MARCHANDE DE
LA TERRE ET LES RELATIONS
CONFLICTUELLES
CONTEMPORAINES

Si, durant ce XX^e siècle, la chefferie de terre, de façon presque immuable, continue toujours d'avoir son actualité, son contenu et son sens sur la majeure partie du territoire béninois, la propriété foncière dans sa réalité, a vu bouger son sens de gravité. Les Goumshéba, premiers occupants du sol à Karimama se plaignent aujourd'hui d'avoir été dépossédés de la majeure partie de leurs terres par les

envahisseurs d'enti, tard venus s'imposer politiquement à eux.

À Kandi, les habitants du quartier Baniguru avaient reçu dans la première moitié du XX^e siècle, des migrants Zarma qui ont fui de chez eux au Niger la famine. Ils les ont installés à l'orée de leur quartier, dans la brousse, en leur laissant la latitude d'en occuper autant de superficie qu'ils voulaient. Les Zarma se sont tellement étendus sur ces terres qu'ils en possèdent aujourd'hui beaucoup plus que leurs hôtes et donateurs qui se plaignent d'avoir été progressivement dépossédés de leur patrimoine foncier. Récemment arrivés dans la région, les Zarma ont de nos jours à Kandi, un domaine foncier beaucoup plus étendu que celui des Kandsunon, chefs de terre, installés depuis des siècles. Le cas des Zarma n'est unique ni ici, ni ailleurs. Il rappelle, à s'y méprendre, celui des Kétu de la région de Dangbo. Originaires d'après leurs traditions historiques de Kétu, ils étaient déjà sur le site au moment où ils reçurent des migrants d'origine ajatado qu'ils installèrent à leurs côtés, là où s'élève aujourd'hui Dangbo. Les descendants de ces migrants de deuxième génération ont infiniment plus de terres de nos jours que les Kétu qui leur ont généreusement et sans réserve aucune attribué un grand domaine. Ils l'auraient par la suite, élargi plus que de raison, d'après les Kétu qui en éprouvent aujourd'hui une profonde frustration et un sentiment de gêne accompagné de résignation.

En cette deuxième moitié du XX^e siècle, les Lokpa dans une large mesure, les Bétamaribé dans une moindre mesure quittent en grand nombre leur terroir traditionnel pour venir exploiter des terres plus fertiles des régions de Basila ; ces contacts entraînent de nouveaux rapports sociaux qui sont toujours loin d'être pacifiques. Tel est, également, le cas des Ijé de la dépression de la Lama entre Pobé et Kétu. Ils fuient leurs terres appauvries par une surexploitation intensive pour aller vivre dans les régions d'Agony et de Séhué. Des points de friction, toujours à propos des terres, ternissent de temps à autre les relations entre les migrants à la recherche de zones de fertilité et les propriétaires de celles-ci.

L'apparition de ces relations conflictuelles à propos des terres est une donnée fondamentale du XX^e siècle. Ces nouveaux types de rapports sociaux sont dus par des conflits et des procès, sont dus dans les milieux ruraux ou péri-urbains à l'appauvrissement des terres, à la surcharge démographique et à la valeur marchande de plus en plus accrue de la propriété foncière.

La généralisation hâtive peut cependant faire illusion : la réalité marchande qui se profile derrière les considérations foncières n'a pas la même importance d'un milieu à l'autre ; à cet égard, le pays peut être divisé en deux grands ensembles : la moitié méridionale, la partie septentrionale. L'impact monétaire est beaucoup plus grand dans le premier cas que dans le second, c'est-à-dire que la terre en milieu rural est beaucoup plus prisée dans la moitié méridionale que dans le nord du

pays. Toutefois, des disparités existent au sein de chacun de ces deux ensembles ; la valeur marchande de la terre est plus élevée au sud qu'au centre de la République du Bénin, comme elle l'est relativement plus dans le Borgu que dans l'Atacora nord par exemple. Dans cette dernière zone, la valeur pécuniaire de la terre est encore si faible qu'elle apparaît même dérisoire, voire symbolique aux yeux d'un ressortissant du sud. Dans ces milieux ruraux de la partie septentrionale de l'Atacora, ce qui a toujours été valorisé par le paysan était plus la possession de nombreux et gros greniers de céréales, notamment le mil et le fonio, que celle de vastes domaines parcellaires en friches. L'apport tiré de la valeur nourricière de la terre triomphe là-bas du comportement ostentatoire de l'homme du sud heureux de posséder de grandes superficies de terres non cultivées.

CONCLUSION

Toute la complexité de cette vie de relation autour de la terre montre à quel point celle-ci est précieuse, voire sacrée (ou presque) au sein des civilisations agraires que sont celles de nos milieux traditionnels. Elle nous situe au cœur d'une socio-économie juridique de la terre en connexion avec des considérations politiques et religieuses au sein d'une histoire des mentalités et des attitudes collectives. L'on ne saurait appréhender toutes ces considérations qu'en les situant dans un phénomène social total comme le suggère si bien Raymond VERDIER en écrivant que :

« C'est au sein même du phénomène social total que les rapports juridiques fonciers doivent être étudiés. Les liens entre les hommes, entre les hommes et la Terre, étant autant d'appartenances de l'homme ». La terre n'est pas une res au sens où nous l'entendons et entre la terre et l'homme se crée tout un faisceau de liens personnels. L'originalité de la propriété africaine réside dans le fait que la communauté du sol est de même nature que la communauté du sang, que le lien vital qui lie l'homme à la terre est le même que celui qui le rattache à ses ancêtres et à ses descendants (7).

Loin d'être des données figées, les rapports sociaux autour de la terre en milieu rural ont évolué dans l'espace et le temps, lentement durant la période précoloniale, de façon relativement plus rapide selon les régions, au XX^e siècle.

La terre nourricière, quelle que soit la période concernée, a toujours été un objet de convoitise, un enjeu dont l'appropriation, surtout durant ce millésime, a été au cœur des rapports sociaux conflictuels souvent tendus, dussent-ils l'être beaucoup plus dans les milieux urbains que ruraux de nos jours. Les mutations qui s'opèrent constituent un aspect de la dynamique qui sous-tend les rapports sociaux polarisés autour du foncier non bâti.

NOTES

(7) VERDIER (R.) : « Essai de socio-économie juridique... » 1959, p. 139.

A. Félix IROKO

PLANTES MEDICINALES

KINKÉLIBA



Nom latin : Combretum micranthum G. Don

Famille : Combretaceae

Français : Kinkéliba (vrai)

Fon : Kinkiniba

Yoruba : akan, akan

Nago : Foro Gezo

Peul : Tali

DESCRIPTION

- * arbuste atteignant 4 m de haut ;
- * rameaux grimpant jusqu'à 15 m sur un support ;
- * feuilles simples et coriaces devenant de couleur rouille en séchant ;
- * fleurs blanches ou rosées situées à l'aisselle des feuilles ;
- * fruits secs composés de quatre ailerons.

ÉCOLOGIE

- * sols argileux, latéritiques ou rocheux ;
- * résiste mal aux sols sableux et salés ;
- * précipitations annuelles : de 200 à 800 mm d'eau ;
- * souvent associé à d'autres espèces ;
- * forme des peuplements denses en zone sahélienne.

ORIGINE / DISTRIBUTION

- * abondant surtout au Sénégal, Mali et Burkina Faso. Plus disséminé dans les savanes boisées des zones soudanaises et guinéennes.

CULTURE

- * reproduction spontanée dans sa zone de distribution naturelle ;
- * récolter semences au milieu de la saison sèche, soit en décembre ;
- * semer en pépinière en mars ;
- * repiquer en sachet ou en pleine terre en juillet ;
- * germination moyenne.

COMPOSITION

- * feuilles : flavonoïdes, acides aminés, tanins, acides organiques et sels minéraux.

EMPLOI

- DIURETIQUE (augmente la sécrétion d'urine)
 - * prendre une grosse poignée de feuilles fraîches (30 g) ou une petite poignée de feuilles sèches (20 g) ;
 - * laisser bouillir dans 1 litre d'eau pendant une demi-heure et filtrer ;
 - * boire dans la journée ;
- * principes actifs : flavonoïdes et sels de potassium.

CHOLAGOGUE (facilite la sécrétion du foie)

- * préparer comme ci-haut mentionné ;
- * boire en petite quantité comme infusion ;
- * principes actifs : choline, inositol et sorbitol.

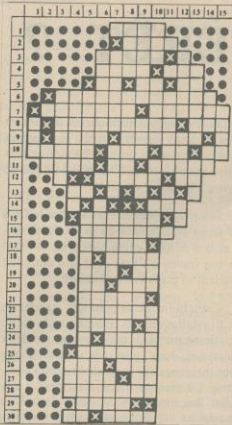
ATTENTION !

- * aucune contre-indication.

A. L. (ENDA)

UN PEU DE DISTRACTION

LE BENIN EN MOTS CROISÉS N° 1



HORIZONTALEMENT

1. Jeune homme. — 2. Propres. — 3. Gamin. — 4. Suite de lettres. Pied de vigne. — 5. Note. Actum symbolisé. Ville de Mésopotamie. — 6. Bien protéger. — 7. Avoir des relations de camaraderie. Entendement. — 8. Clairement. Sainte. — 9. Dépôt de cheminée. Sottise. — 10. Grand rideau à la devanture d'un magasin. Poème lyrique. Média. Pronom indéfini. — 11. Terres entourées d'eau. Possessif. Bandages. — 12. Elle a lieu souvent les dimanches. Saint abrégé. — 13. District du Bénin. — 14. Première page du journal. — 15. Invitation à prier. — 16. Annoncer. — 17. Ranger. — 18. Plante aromatique. — 19. Esprit. Symbole chimique. — 20. Note inversée. Ton-

neau. — 21. Marque. — 22. Tiges ligneuses. — 23. Pendoir. — 24. Auxiliaire. — 25. coincer. — 26. Démonstratif. Mère des vivants. — 27. Monceau. Fin de verbe. — 28. Puits de nouveau. — 29. Tendon. — 30. Conjonction. Pendoir.

VERTICALEMENT

1. Au secours! — 2. Symbole du titane. — 3. Remis de chagrin. — 4. Pris d'angoisse. District du Bénin. Voiture. — 5. Miséricordes. Avec vanité. — 6. Gestionnaire. Inventa. Risquais. Lieu de relâche. — 7. Effectué. Extirper. Objet protecteur. Fonder. Certaine. — 8. Poignée. Grands nombres de personnes. À moi. Baie vitrée. Sigle. — 9. Agitation due au déferlement. Vieilles colères. Conjonction. — 13. Qui a de la hâte. Ancienne compagnie aérienne française. — 14. Érection. Difficulté. — 15. L'un des gaz rares.

(Réponse dans notre prochaine livraison)

CHIFFRES CODÉS N° 2

Dans la grille, les chiffres ont été remplacés par des lettres. Chaque lettre représente toujours le même chiffre. Au bout de chaque ligne horizontale et verticale se trouve le total obtenu par additions successives des chiffres de cette ligne.

Trouvez quel chiffre se cache derrière chacune des lettres.

A	D	C	A	B	=17
C	A	C	B	B	=21
B	C	B	C	D	=20
C	B	A	C	B	=18
B	A	D	A	B	=18
21	17	18	19	19	

(Réponse dans notre prochaine livraison)

RÉPONSE AU JEU
LA CROIX N° 1

paru dans notre 119x219x2000 02 / 07

Horizontalement

1 - Vacancière. II - Avocaillon. III - Latrerie. Sud. IV - Anier. Nato. V - Ice. Ana. As. VI - Serf. Arc. VII - Sires. Do. VIII - Ns. Oural. IX - Négus. Tapi. X - Étalagiste.

Verticalement

1 - Valaisanne. 2 - Avance. Set. 3 - Côtiers. Ga. 4 - Acre. Fioul. 5 - Naira. Rusa. 6 - Cie. Nuer. 7 - Il. Na. Sati. 8 - Elsa. Las. 9 - Routard. Pt. 10 - Endoscopie.

RÉPONSE AU JEU
GRILLE À DÉCODER N° 1

paru dans notre 119x219x2000 02 / 07

I = P — 2 = R — 3 = E — 4 = S — 5 = U
— 6 = M — 7 = T — 8 = I — 9 = O
— 10 = L — 11 = G — 12 = A —
13 = N — 14 = V.

N'oubliez pas votre réabonnement.

Merci.

BONS MOTS, CITATIONS ET PROVERBES

Proverbes

Proverbe sur la générosité...

Un proverbe latin déclare

"L'homme généreux invente même des raisons de donner". En d'autres termes, une véritable générosité n'a pas de limites.

"Si l'on savait où le loup passe, on irait au trou..."

(Si l'on savait d'avance d'où vient le danger, on prendrait des précautions).

Humour

"Être économe, c'est envoyer une dépêche inutile en employant le style télégra-

phique". (Sacha Guitry, auteur dramatique et comédien français, 1885-1957)

Bons mots

"Le silence, a dit quelqu'un, est une vertu qui nous rend agréables à nos semblables". (Samuel Butler, 1835-1902, écrivain britannique, peintre satirique de la société de son temps, sous le règne de la reine Victoria).

"L'histoire n'est pas faite de victoires ou de défaites momentanées, mais bien des grands mouvements qui entraînent les peuples entiers vers la gloire ou la destruction". (Louis Bromfield, 1896-1955, écrivain américain, auteur du célèbre roman La mousson).

FAÇONS DE PARLER

DES MOTS ET DES FAUTES

Espérer, c'est attendre un bien que l'on désire. On n'espère pas une catastrophe : on la pressent ou on la redoute.

Un espoir n'équivaut jamais à une simple supposition. Donc si vous dites "J'espère que mon voisin n'en a plus pour longtemps", c'est que vous le désirez secrètement... ou alors plus simplement, que vous faites une faute de français. Il faut dire : je pense, je suppose que mon voisin n'en a plus pour longtemps.

Autre remarque sur le verbe espérer. Il se construit toujours avec un objet direct ou avec la préposition "en".

Exemple : j'espère en votre bonté.

AUTOUR D'UN MOT

Le verbe échapper, du latin *exappare* (sortir de la chape).

Quitter quelqu'un par force ou par ruse c'est échapper, partir, s'en aller.

On peut aussi s'échapper, s'enfuir, s'évader, se sauver, prendre la clef des champs ou sous une forme populaire : prendre la poudre d'escampette.

Ne pas être concerné par quelque chose c'est aussi échapper, se soustraire, esquiver, éluder, faire exception. Quand on échappe à un accident, on trouve la forme : rescapé, être indemne, sain et sauf.

Ne pas être perçu, compris par quelqu'un c'est également échapper : échapper à la vue, au regard, à l'attention. On peut, enfin : laisser échapper une faute, une parole. Et si on cesse de tenir un objet, on peut le laisser échapper, le laisser glisser... et il tombe.

DES MOTS À DEVINER

Un placer (PLACER), est-ce :

— un capital placé à la banque ?

— un gisement d'or ?

— ou une décoration murale ?

Réponse : un placer (PLACER), nom masculin, est un gisement d'or... une mine d'or.

N.B. Placer vient d'un mot espagnol signifiant banc de sable.

AUTOUR D'UN MOT

Le verbe prévoir, du latin *praevidere*.

Considérer comme probable dans l'avenir c'est prévoir, prédire, annoncer, pronostiquer. Parfois on prévoit le pire et on s'attend à...

Prévoir l'avenir c'est imaginer, présager, anticiper. Et prévoir les conséquences d'un fait c'est calculer, évaluer, mesurer. On peut prévoir aussi par intuition, on pressent, on subodore mais parfois on se heurte à l'impondérable, rien ne peut être calculé, ni prévu.

La prévision c'est l'annonce, le pronostic, la conjecture ou le pressentiment. Prendre ses dispositions en vue de quelque chose c'est, déjà, mettre sur pied, organiser, programmer. Et le prévoyant est avisé, perspicace, sage et prudent.

Quant à l'imprévoyant il est étourdi et comme dit l'expression : il n'y voit pas plus loin que son nez. Et pourtant, une sentence latine assure que "les coups prévus sont moins durs".

JEU DE MOTS

Le nom échelle, du latin *scala*.

Il existe de nombreuses sortes d'échelles : de l'échelle simple à la petite échelle plantée d'appartement nommée escabeau, en passant par l'échelle à crampons, l'échelle à incendie et pour l'embarquement des passagers sur un navire, l'échelle de coupée. Une échelle comprend des branches, des montants, des barreaux, des traverses et naturellement des échelons.

Le nom échelle se retrouve dans la société où l'on peut être en bas ou en haut de l'échelle.

On parle aussi d'échelles numériques, d'échelles des sons et dans le domaine musical d'échelles diatoniques et chromatiques.

De nombreuses locutions comportent le mot échelle : tirer l'échelle après quelqu'un (reconnaître sa supériorité), monter à l'échelle, prendre au sérieux une plaisanterie, se fâcher. Et enfin : sur une vaste échelle : en grand, dans des proportions importantes.

DES MOTS VENUS D'AILLEURS

De nombreux mots se rapportant à la mer ou à la navigation viennent de l'italien. Ainsi, la carène, la partie inférieure de la coque d'un navire située au-dessous de la ligne de flottaison ; la misaine, voile basse de l'avant d'un navire. Autrefois, cette voile était au milieu, d'où la forme italienne *mezzana*... située au milieu.

Corsive, couloir étroit à l'intérieur d'un navire. De la même famille italienne : le nom corsaire, le capitaine qui commandait un navire armé en course par des particuliers et avec l'autorisation du gouvernement.

Ne pas confondre corsaire et pirate, ce dernier étant un aventurier qui attaque et pille les navires rencontrés, et cela pour son propre compte.

DES MOTS D'AUJOURD'HUI

Micor-trottoir, un nom composé apparu il y a une dizaine d'années et signifiant toute enquête d'opinion effectuée dans la rue sous forme d'interview auprès des passants, avec un micro naturellement.

Micro-ondes : four à cuisson très rapide utilisant les micro-ondes, ces ondes électro-magnétiques de très petite longueur (milieu des années 80).

Micro, est un préfixe venant du grec et signifiant petit. Il forme de nombreux mots composés, plus ou moins anciens, tel cet adjectif apparu dans le vocabulaire français en 1994 : micro-ondable, tout ce qui peut se faire chauffer au micro-ondes.

NATION

LE CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL : UNE INSTITUTION SANS INTÉRÊT ?

(Suite de la première page)

membres a commencé la deuxième mandature de cette institution, allant de 1999 à 2004.

MISSION

La Constitution du 11 décembre 1990 dispose en son article 139 :

« Le Conseil Économique et Social donne son avis sur les projets de loi, d'ordonnance ou de décret ainsi que sur les propositions de loi qui lui sont soumis.

« Les projets de loi de programme à caractère économique et social lui sont obligatoirement soumis pour avis.

« Le président de la République peut consulter le Conseil Économique et Social sur tout problème à caractère économique, social, culturel, scientifique et technique.

« Le Conseil Économique et Social peut, de sa propre initiative, sous forme de recommandation, attirer l'attention de l'Assemblée nationale et du Gouvernement sur les réformes d'ordre économique et social qui lui paraissent conformes ou contraires à l'intérêt général.

Sur la demande du Gouvernement, le Conseil Économique et Social désigne un de ses membres pour exposer devant les commissions de l'Assemblée nationale l'avis du Conseil sur les projets ou propositions de loi qui lui ont été soumis.

Au nombre de 30, les membres du CES sont des personnalités qui concourent par leur compétence et leurs activités au

développement économique et social, culturel, scientifique et technique de la nation.

Durant sa première mandature qui a pris fin le 16 mai dernier, le CES a étudié une trentaine de dossiers qui ont fait l'objet d'avis, de recommandations et de rapports.

Jetant un regard sur l'ensemble des travaux effectués par le CES au cours de sa première mandature, on est tenté de dire que les rendements ont été très faibles et si on y compte de très bons résultats par moments, ils sont globalement dérisoires par rapport à ceux qu'ils devraient être. Pendant cinq ans et sur trente dossiers traités, vingt-et-un l'ont été en autosaisine par les conseillers. Le gouvernement ne les a consultés que sur neuf dossiers au total. Nombreux sont d'ailleurs les conseillers de la première mandature à se plaindre de ce que les recommandations et avis du CES ne sont pris en considération ni par l'Exécutif, ni par le Législatif. Ils se plaignent aussi de n'avoir aucun pouvoir pour exiger du gouvernement la prise en compte des avis et recommandations du CES. Pourtant ! Oui, pourtant la loi n° 92-010 du 16 juillet 1992 portant Loi organique sur le Conseil Économique et Social dispose en son article 4 : « À chaque session, le président de la République fait connaître au Conseil en assemblée les suites données aux études et avis du Conseil Économique et Social ». Et malgré cet article bien connu, il n'a été respecté que deux fois pendant la première mandature du CES par le président Mathieu Kérékou et pas une seule fois par son prédécesseur, le président Nicéphore Dieudonné Soglo.

Quelle considération est alors accordée au CES par ceux qui nous gouver-

nent ? Le CES n'est-il devenu qu'une institution de plus pour notre jeune démocratie ? A-t-il perdu tout crédit pour n'avoir pas su être un véritable creuset institutionnel devant favoriser la confrontation saine des idées et des réflexions de ses membres ? A-t-il su se révéler bénéfique pour la création d'un environnement favorable aux investisseurs nationaux et étrangers selon les vœux de plus d'un Béninois ?

INSTITUTION PEU CONNUE

Ce qui est incontestable est que, cinq ans durant soit au bout de la première mandature, le CES demeure peu connu des Béninois. Mieux, il n'a aucun impact tangible sur les activités économiques nationales. Et ce ne sont pas seulement ses textes organiques qui lui ont fait mal. Les empoignades inutiles des membres du bureau, les maladroites, l'absentéisme,

la faiblesse des contributions des membres et leurs retards criards aux assises et autres carences qui ont jalonné la première mandature du CES n'étaient pas de nature à le rendre crédible.

Selon des observateurs avertis, le CES ne serait simplement qu'un budgétivore. Il aura d'ailleurs coûté plus d'un milliard de nos francs à l'État pour son entretien pendant sa première mandature.

Entre la fin de sa première mandature et l'installation des membres de cette deuxième mandature, il s'est écoulé deux mois ; oui, deux mois de vide juridique sans incidence sur la vie de la nation béninoise. Ce manque d'empressement à installer les membres de cette deuxième mandature est éloquent quant à l'importance mineure accordée à l'existence du CES.

La présence des conseillers techniques en maints domaines à la présidence de

LISTE DES SUJETS AYANT FAIT OBJET DE RECOMMANDATIONS ET DE RAPPORTS SUR L'INITIATIVE DU CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

N° D'ORDRE	TITRES	ANNÉES	OBSERVATIONS
01	L'application des décisions du Conseil des Ministres du 03 Mai et du 12 juillet 1995 relatives à l'interdiction des exportations des produits vivriers	1995	Avec Rapport
02	La Vulgarisation de la pratique du sport et de la promotion sociale de l'élite sportive au Bénin	1995	Avec Rapport
03	La tenue d'une Conférence Économique Nationale	1995	Avec Rapport
04	La privatisation de la Société Nationale de Commercialisation des produits pétroliers «SONACOP»	1995	Avec Rapport
05	La Loi régissant l'exercice du droit de grève en République du Bénin	1995	Avec Rapport
06	L'examen du projet de Loi de Finances, Exercice 1996	1995	Avec Rapport
07	L'étude de la transhumance en République du Bénin	1995	Avec Rapport
08	L'inflation au Bénin	1995	Avec Rapport
09	Les élections présidentielles de Mars 1996	1996	Suivie d'un Appel
10	Les rapatriés du Gabon de 1976	1996	Avec Rapport
11	Au sujet des dons de tulle par l'ONG «Humanité-Bénin»	1996	Avec Rapport
12	L'étude relative à la promotion et à la protection des PME/PMI agro-pastorales	1996	Avec Rapport
13	L'étude relative à la promotion et à la protection des PME/PMI, Secteurs : industrie, commerce et services	1996	Avec Rapport
14	Les États Généraux de la Justice	1996	Avec Rapport
15	L'étude relative à la réforme et à la décentralisation de l'Administration territoriale en vue de la régionalisation du développement	1996	Avec Rapport
16	L'étude relative à la maîtrise de la hausse des prix	1997	Avec Rapport
17	Sur la problématique de l'avenir du Franc CFA par rapport à l'Euro, la monnaie unique européenne	1997	Avec Rapport
18	L'étude relative à la crise sociale au Bénin	1998	Avec Rapport
19	L'étude relative à l'insécurité au Bénin	1998	Avec Rapport
20	L'étude relative à l'Agriculture et la protection de l'Environnement	1998	Avec Rapport
21	L'étude relative à la maîtrise de l'eau au Bénin	1998	Avec Rapport

LISTE DES SUJETS AYANT FAIT OBJET D'AVIS ET DE RAPPORTS SUR LA DEMANDE DU GOUVERNEMENT

N° D'ORDRE	TITRES	ANNÉES	OBSERVATIONS
01	L'examen du projet de Loi de Finances, Gestion 1996	1995	Avec Rapport
02	Plan de développement économique et social (1996-2000)	1995	Sans Rapport
03	Le document-cadre de politique économique pour la période 1996-1999, dans le cadre de la Facilité d'Ajustement Structurel Renforcé	1996	Avec Rapport
04	L'examen des projets des Lois de Finances et du Programme d'Investissements Publics, Gestion 1997	1997	Avec Rapport
05	L'examen des projets de Loi de Finances et du Programme d'Investissements Publics, Gestion 1998	1997	Avec Rapport
06	L'examen des documents du Plan d'Orientation 1998-2002	1998	Avec Rapport
07	L'étude du Document-cadre de politique économique pour 1998-2000	1998	Avec Rapport
08	Examen Projet de Loi de Finances et du Programme d'Investissements Publics, Gestion 1999	1998	Avec Rapport
09	L'examen des Projets de textes relatifs à la création d'un Comité économique et social de l'Union économique et monétaire Ouest-africaine	1999	Avec Rapport

la République et des Commissions à l'Assemblée nationale, fait aisément passer le Conseil Économique et Social en seconde zone.

Au regard de ce à quoi nous avons assisté durant les cinq premières années de vie du CES et les luttes partisans et d'intérêts égoïstes, il est aisé d'affirmer avec le chef de l'État que le CES ne saurait assumer avec succès son rôle s'il se déterminait sur la base des clivages politiques à travers lesquels s'identifieraient la démocratie et l'identité d'une kyrielle de partis politiques.

Plus que la responsabilité, le CES a le devoir de concourir avec efficacité à la sauvegarde de la Bonne Gouvernance et d'une démocratie apaisée dans le Bénin.

Il est à souhaiter, entre autres, que :

— les textes qui régissent le CES soient modifiés pour rendre moins consultatifs ses avis. S'il ne peut en être ainsi, l'Assemblée nationale et le gouvernement, et surtout ce dernier, doivent mieux rendre compte des avis et recommandations du CES afin qu'on sache à quoi servent les dizaines de millions de F CFA des contribuables béninois ;

— les textes existant et sanctionnant l'absentisme soient effectivement appliqués ;

— le temps soit mieux géré : il n'est guère concevable que l'on gaspille du temps et de l'argent au sein d'une institution destinée à la promotion économique et sociale du pays ;

— le sens de responsabilité et l'amour du travail bien fait soient développés, etc. ;

M. Raphiou Toukourou, porté à la présidence du Conseil Économique et Social, doit donc mettre les bouchées doubles pour redorer le blason de l'institution et lui faire jouer le rôle qui est le sien conformément à l'article 139 de la loi 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin.

Ph. L. Amoussou

« DIEU VEUT LA PAIX. LA PAIX EST DONC POSSIBLE »

(Suite de la première page)

derniers mois du deuxième millénaire. « Les armes sont inadéquates pour construire la paix » peut-on lire dans le communiqué. « Il devient chaque jour plus urgent de trouver d'autres moyens pour conjurer les conflits et pour garantir des rapports pacifiques entre les peuples ».

Face à « un monde pris actuellement dans un processus de globalisation d'une part, et paradoxalement par une fragmentation généralisée qui porte à l'instabilité et à l'insécurité d'autre part » poursuit la note vaticane, il ne suffit pas de faire taire les armes pour avoir la paix. « La paix embrasse tous les aspects de la vie sociale : le développement, l'économie, les droits de l'homme, la sauvegarde de l'environnement ».

Le Vatican espère ainsi que seront mis en place « de nouveaux programmes de paix et des structures qui soient adaptées à la nouvelle configuration mondiale ».

(apic/imcd/pr)

LE BÉNIN ET LE TROISIÈME MILLÉNAIRE : DE GRAVES DÉFIS À RELEVER

(Suite de la première page)

de la violence politique. On se demandera longtemps par quel miracle les Béninois ont réussi cette alchimie personnelle et collective.

Mais le résultat est là. Le « Renouveau démocratique » a permis la mise sur pied des instruments formels d'une vie politique que beaucoup envient. Un multipartisme foisonnant, l'alternance au pouvoir, la séparation des pouvoirs, l'institutionnalisation du pouvoir d'État, les libertés fondamentales dont, celle, essentielle, de s'exprimer, de s'informer, etc. Tout cela fait désormais partie du quotidien des Béninois. Il faut s'en féliciter, et les en féliciter.

Le présent du Bénin a de quoi donner fierté. Sauf que les Béninois, encore une fois, risquent de ne s'être pas posé la question essentielle qu'ils auraient dû se poser voici 39 ans. Ce fameux 1^{er} août 1960, ils auraient dû se demander : « l'Indépendance ? Oui. Mais pour ... quoi ? » Aujourd'hui, la question se pose pratiquement dans les mêmes termes : « la démocratie, pour ... quoi ? »

Les observateurs avertis notent une évolution qui ne peut manquer d'inquiéter. Le Bénin s'enfonce doucement dans une situation de « collusion des pouvoirs ».

Dans la cité, il existe trois pouvoirs. Le pouvoir de faire faire, le pouvoir d'avoir et le pouvoir de savoir. Le premier, c'est l'État (lequel comporte, on le sait, trois pouvoirs dont la séparation est un indicateur précieux d'une évolution vers l'État de droit). L'État, qui édicte les lois, les fait exécuter, dispose du monopole de la justice et de la force armée. Le deuxième pouvoir est entre les mains des détenteurs des instruments de production de la richesse. Le troisième est constitué par le couple éducation-communication. Comme les pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire doivent être séparés, les pouvoirs de faire faire, d'avoir et de savoir doivent aussi être séparés. Totalement. Car lorsque le pouvoir d'argent réussit à prendre possession des leviers du pouvoir d'État, il conquiert une position forte à partir de laquelle il envahit et s'infiltre le pouvoir de savoir : la collusion des pouvoirs. La puissance publique est ainsi très rapidement détournée de son objectif. L'État perd alors sa raison d'être et de vivre. L'expropriation des biens publics pour cause d'utilité particulière devient monnaie courante.

Lorsque, dans un État, la collusion des pouvoirs se réalise, la démocratie, même formellement instituée, court le risque d'un effondrement rapide. Or, ce phénomène, qui a déjà commencé à se manifester sous la révolution, se consolide aujourd'hui, profitant des libertés que confère le jeu démocratique libéral.

Quelques drames, apparemment isolés, doivent faire réfléchir les Béninois. La disparition d'un représentant de l'État en fonction, M. Pamphile Hesso, Sous-Préfet de son état, aurait dû provoquer une réaction vigoureuse qui n'a pas eu lieu. Depuis près de cinq ans. Quel représentant de l'État dans les régions, se sentant, se sachant revêtu de l'imperium républicain, aurait désormais le courage d'agir, de décider, de trancher au besoin, de faire preuve d'autorité, au nom de l'État ?

Puis un inspecteur de police est tué le 2 mai 1998 (Maurice Koundé), et un autre, responsable d'une unité stratégique, se fait également assassiner exactement un an plus tard, le 25 juin 1999 (Justin Tossou, com-

mandant de la Brigade anti-criminalité). Et ce, dans des conditions non-élucidées. Et tout semble indiquer que l'on s'achemine doucement vers ... un enterrement pur et simple à la fois des intéressés, et des dossiers les concernant. Dans ces conditions, quel policier, gendarme, militaire, prendrait désormais le moindre risque, pour assumer ce métier des armes qui est noble et n'est noble, que, justement, ... parce qu'il est fait de risques permanents ?

Il y a peu, le ministre de l'Intérieur a, sur le plateau de la télévision nationale, avoué que, pendant une mission aux États-Unis, les responsables du FBI l'ont interpellé sur le fait que le « Bénin est devenu une importante plaque tournante du trafic de drogue dans la région ». En plus de la drogue, les armes circulent au Bénin. Certaines quantités traversent, d'autres restent : la mort de Justin Tossou et les différents braquages à Cotonou et Porto-Novo le prouvent.

Dans un environnement géopolitique marqué par des guerres civiles (Libéria, Sierra Leone), des renaissances et des violences politiques sans fin (Togo, Niger, les deux Congo, l'Angola), des enjeux stratégiques colossaux (Nigeria, Tchad), de tels faits devraient, normalement, inquiéter plus d'un. Ce ne semble pas être le cas. Or ce sont là les signes avant-coureurs d'un affaiblissement de l'État, prélude à son effondrement, face aux contradictions qu'il a lui-même générées.

Où va la démocratie béninoise ? Quel développement au Bénin ? Quelle place pour le Bénin dans un monde « mondialisé » ? Et, avant tout, les Béninois ont-ils conscience d'avoir un État, d'avoir besoin d'un État ? Et à quoi sert-il, ou doit-il servir ? Voilà des questions qui demeurent sans réponses.

À des cadres supérieurs de l'État qui me les ont posées il y a peu, j'ai fait une réponse qui les a étonnés. « Voilà une femme, X, mariée à un homme qu'elle aime et à qui elle a donné de beaux enfants. Son père est décédé, mais sa mère, encore en chair avec de beaux restes, a besoin d'assumer, et d'être "assumée" en tant que femme, bref, d'avoir un amant. Dame X n'y voit aucun inconvénient. Mais si, d'aventure, elle choisissait son mari, à elle, pour ce rôle, que ferait Dame X ? Cette situation serait-elle acceptable pour elle ? »

Lesdits cadres supérieurs, parmi lesquels des femmes, m'ont répondu : « C'est inacceptable. Je renie ma mère, je plaque mon mari, je tue mes enfants, je me tue ou je m'en vais, ... ». « Alors qu'est-ce qui, aux yeux des citoyens béninois, est inacceptable » de la part de leur État ? Le jour où ils donneront une réponse précise à cette question, dans différents domaines (sécurité, justice, diplomatie, gestion de la chose publique, politique, démocratie, etc.), ils trouveront de réponses à toutes leurs interrogations citoyennes ».

Ne parlons pas de la « mondialisation », phénomène dont tout le monde parle, alors que peu de gens savent ce qu'elle est. Les Béninois ont déjà du mal à comprendre qu'ils sont indépendants, libres, donc responsables, et qu'ils sont dans une économie libérale, etc.

Rappelons simplement les facteurs qui constituent les quatre points cardinaux de ce qu'il convient d'appeler la « théorie des boutons déclencheurs ».

Pour qu'un pays se développe, il faut avant tout, qu'il ait à sa tête, un homme d'État, un Chef, pour dégager les contours

et prendre les dispositions stratégiques lui permettant d'appuyer, en même temps, fortement et pendant une longue durée (10 à 15 ans) sur les quatre boutons déclencheurs que voici :

— Le premier bouton, c'est la ressource humaine : éducation, formation, perfectionnement, recyclage, remise à niveau permanent. Le Japon et les États-Unis l'ont compris. On voit bien là où ils sont.

— Le deuxième bouton est constitué par la communication et les télécommunications. Un pays où le téléphone est aussi cher que le Bénin n'a aucune chance de se développer. Sur ce plan, et quelle que soit l'estime qu'on peut avoir pour le travail, par ailleurs considérable, qui se fait à l'OPT, on est bien obligé de tirer la conclusion que voici : l'OPT, avec la politique qu'il pratique, le prix auquel il facture ses prestations, est un véritable obstacle au développement du Bénin. Le Canada et les États-Unis l'ont compris, et c'est ce qui fait d'eux ce qu'ils sont. Qui va décider d'utiliser quels moyens pour que le coût des prestations téléphoniques au Bénin soit réduit de 90 % ?

L'énergie électrique constitue le troisième bouton. Le Québec et le Canada l'ont compris. Est-il étonnant que le Québec soit la 15^{ème} puissance économique mondiale, et le Canada, classé par le PNUD, depuis plus de dix ans au premier rang de l'IDH dans les éditions de son fameux rapport mondial sur le développement humain ? La politique commerciale et le prix auquel sont facturées les prestations de la SBEI font, ici aussi, de cette société, un sérieux obstacle au développement. Qui décidera d'utiliser quels moyens pour que le prix soit réduit de 90 % ?

Le quatrième bouton déclencheur, enfin, ce sont les grandes infrastructures. On l'a compris aux États-Unis, en Côte d'Ivoire, etc. Les routes, encore des routes, les chemins de fer, les aéroports, et d'une manière générale, tous les moyens permettant la circulation rapide des idées, des hommes, des services et des produits.

Si, dans un État, il est appuyé en même temps, (pas l'un après l'autre) et sur un temps suffisamment long, si tous les moyens sont mis en œuvre pour cet appui ferme, une énergie se réalise qui, au bout d'un certain temps (10 à 15 ans) atteint la « masse critique » : le développement se déclenche, pratiquement tout seul.

Chaque nation, chaque peuple se construit, par l'esprit même de ses citoyens, une position correspondant à la place qu'il veut tenir dans l'écheveau des affaires de la terre. La volatilité politique et l'instabilité sociale qui caractérisent ce pays permettent-ils de penser que le Bénin prend un chemin et se prépare de manière convenable pour entrer dans le troisième millénaire, avec une possibilité raisonnable d'espérance de développement ? Rien, semble-t-il, ne le laisse supposer.

Mais, malgré ou plus exactement, à cause d'un tableau aussi inquiétant, il faut être désespérément optimiste, ... et rêver. Car il serait trop facile d'inscrire le devenir du Bénin — et, par-delà, de l'Afrique — en termes d'impéritie sociale, de pitiétés politiques et de misère générale sans fin. Révons donc, ensemble, pour le meilleur et contre le pire, car le « rêve » représente une certaine vision de la vie telle que l'on souhaiterait la vivre (S. Freud). Et, de toute façon, « s'il fallait ne pas rêver, à quoi servirait le ciel ? » (F. Houphouët-Boigny).

Jean-Baptiste Kouassi Monkonton

RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION...

QUATRE FILS DU BÉNIN CONSACRÉS PRÊTRES DE JÉSUS-CHRIST, MISSIONNAIRES AUPRÈS DES PAUVRES

Bénis le Seigneur, Ô mon âme, n'oublie aucun de ses bienfaits. Que nos chants Lui soient agréables car Il nous a fait des merveilles. Oui. Le Seigneur a fait des merveilles pour l'Eglise du Bénin. Il vient de choisir quatre de ses fils pour témoigner de sa Bonne Nouvelle auprès des hommes. C'était le jeudi 8 juillet 1999, jour anniversaire du rappel à Dieu de Mgr. Christophe Adimou, archevêque émérite de Cotonou et jour souvenir du 37^{ème} anniversaire de l'ordination sacerdotale de l'abbé Jacques Mensah et de Mgr. Isidore de Souza de regrettable mémoire.

Habitée à recevoir les manifestations de nos joies et de nos peines, l'église Saint-Michel de Cotonou, débordant de monde a donné un écho sonore et émouvant au retentissant «Me Voici» des élus, Thomas Mivodjoh (SMA), Roger Bodourin Médji (Eudiste), Placide Houessinon (SMA) et José Elégbedé (Salésien). Ce «Me Voici» les engage définitivement à la suite de Jésus sous les regards observateurs, spirituels et admiratifs de son Eminence Bernardin Cardinal Gantin, Doyen du Collège des Cardinaux, président l'Eucharistie, et entouré de plus de 150 prêtres, toutes congrégations confondues dont l'administrateur diocésain de Cotonou, Mgr. Gilbert Dagnon, l'ensemble du collège des consultants et les pères supérieurs des différentes congrégations à l'honneur (Salésiens, Eudistes et SMA).

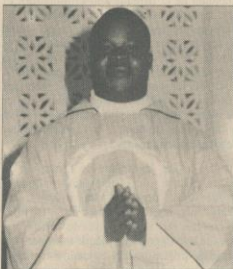
De par leur présence respectivement spirituelle et physique, le président Hubert Mafaga, les autorités politico-administratives, les membres des autres confessions religieuses, les séminaristes et novices, les religieux et religieuses, les parents, amis et fidèles laïcs venus du Bénin, de la Côte d'Ivoire, du Togo, du Nigeria, du Ghana, de la République Centrafricaine, de la France, de l'Italie, du Canada et de l'Espagne, ont manifesté aux nouveaux prêtres leur soutien et leur attachement.

Simple, belle, priante et recueillie, la célébration eucharistique de ce jour était une véritable fête du sacerdoce sous les cordes musicales et vocales des choristes de la maîtrise de la paroisse Saint-Michel de Cotonou conduite par l'abbé Frédéric Viadenou.

CÉLÉBRATION DE LA MÉMOIRE

« Faites ceci en mémoire de Moi » Lc 22, 19

Sobres mais graves, ces mots de Jésus prononcés il y a 2000 ans résonnent aujourd'hui avec véhémence dans la bouche de Son Eminence Bernardin Cardinal Gantin. C'était d'ailleurs le thème central de son homélie pleine d'enseignements pour les nouveaux élus, de reconnaissance et de mémoires : mémoire de Jésus-Christ né à Bethléem, mort sur la croix et ressuscité le troisième jour, mémoire du premier exode du peuple béninois avec les premiers missionnaires dont Mgr. Melchior-Marie-Joseph de Marion de Bréillac, mémoire aussi des prêtres et évêques défunts dont les pères Philibert Tchibozo, Vincent Adjahoun, Paul-Gaspard Dagnon, Bonaventure Vieira et NN.SS. Christophe Adimou et Isidore de Souza.



Placide Houessinon (SMA)



Thomas Mivodjoh (SMA)



Roger Médji (Eudiste)



José Elégbedé (Salésien)

L'occasion était favorable pour que le Cardinal Gantin, en bon fils du Bénin, adresse ses hommages et salutations aux Instituts Missionnaires qui ont travaillé, qui travaillent et qui volontiers continueront le beau et grand travail d'évangélisation aux côtés du clergé autochtone à l'avènement du Règne de Dieu au Bénin. Quelques-unes des admirables fruits de cette fraternelle collaboration étaient avec éloquence les ordinations sacerdotales occasionnées ce 8 juillet 1999 par les Sociétés des Missions Africaines, les Eudistes et les Salésiens.

Avant de se plonger dans les racines culturelles pour adresser son message aux élus, le Cardinal a rendu son hommage particulier à la ville de Ouidah, véritable pépinière de vocation sacerdotale et religieuse. Il a ensuite dit à l'assemblée la joie du Pape Jean-Paul II quant à l'envoi d'une nouvelle équipe de religieuses béninoises en Amérique Latine et de prêtres béninois «fidei donum» en diverses directions et jusqu'en Nouvelle Calédonie.

DU CULTUREL AU RÉEL : DES MESSAGES POUR LES NOUVEAUX PRÊTRES

C'est de l'explication culturelle de chacun de leur nom de famille que le prélat a tiré des leçons pour la bonne gouvernance des ordinands. Ainsi, au diacre Mivodjoh Thomas le Cardinal dira : «Mivodjoh, vous avez compris : «Il faut renaitre». Message pour nous tous, dans le Saint Sanctuaire de l'Esprit... De plus,

il nous faut retourner aux racines de notre foi, heureux comme ceux qui n'ont pas vu, et qui ont cru (...) Thomas, membre des SMA est dans sa 40^{ème} année. C'est un bel encouragement pour les vocations que nous appelons tardives, mais que Dieu estime ponctuelles parce que c'est Lui, et Lui Seul, qui appelle qui, quand et comment Il veut... A l'adresse de l'abbé Médji Bodourin Roger le Cardinal dira : «Encore un bel âge, celui de la quarantième année; année de plénitude. Avec le double accent d'un bon augure, Roger, Eudiste, est né un 30 décembre, c'est-à-dire à la charnière de deux années, à un moment des échanges de vœux. C'est sans doute pour cela qu'en yoruba, langue riche de signes et de symboles, il a reçu le nom de Bodourin qui n'a d'euphorique que l'apparence, mais qui nous réjouit à la bonne heure avec la signification africaine que j'ai apprise avec plaisir : «Nous sommes tombés dans la fête». A l'endroit de l'abbé Houessinon Augustin Placide, le Cardinal affirme. «Houessinon est un nom bien connu chez nous, à Ouidah notamment. Voici la deuxième fois de ma vie d'évêque que j'aurais l'occasion d'imposer les mains à un fils de la famille Houessinon. Victor de regrettable mémoire était l'un des tout premiers prêtres que j'ai ordonnés à Ouidah le 2 juin 1957, il y a 42 ans. Son ordination reste toujours présente à ma mémoire et à ma prière. (...) Augustin, on n'est pas prêtre ou évêque pour soi-même, mais pour les autres en restant uni au Christ, l'Unique prêtre. C'est le grand saint Augustin, évêque africain inégalé, qui nous l'apprend après l'avoir vécu lui-même ». Quant au 4^{ème} candidat, le jour de sa naissance est

évocat pour le Cardinal : « Elégbedé José est né le 27 octobre 1967, au mois du Saint Rosaire, mois de Marie, mois de la prière, mois et date de la Journée mondiale des missionnaires. Ainsi le Seigneur nous prédestine à ses projets par des choix et des voies connus de Lui seul. Mais quand on voit les hommes et les instruments dont Il se sert pour nous éclairer, accompagner, orienter, on ne peut que s'en émerveiller et L'en remercier toute notre vie ».

Partant, les nouveaux prêtres ont certainement compris qu'il faudra devenir des «passionnés de Jésus, des Christis» (épouses du Christ), servir les petits et les pauvres. Ils auront compris qu'un «prêtre médiocre est toujours comme un poids lourd dont l'Eglise n'a que faire». N'est-ce pas ce que l'Evangile dit du «sel affadi ?» A quoi et à qui peut-il être encore utile ?

« OUI ! JE LE VEUX » UNE CONSÉCRATION DÉFINITIVE

La liturgie de la parole s'est achevée avec les cérémonies proprement dites. Les nouveaux prêtres ont tour à tour dit «Oui» à la table autour de laquelle le Seigneur les convie. Volontairement et avec la grâce de Dieu, ils ont accepté de célébrer le mystère de la foi, de s'unir davantage au Souverain Prêtre Jésus-Christ pour le salut du genre humain. Les nouveaux prêtres ont promis de vivre en communion les conseils évangéliques : obéissance, pauvreté et chasteté.

Avec la litanie des saints, les fidèles ont, d'une même voix, imploré l'assistance du Saint-Esprit, source de toute vie et de toute bénédiction, sur les ordinands étendus dans la prostration de leur vie. Après la prière consécatoire, dans le silence et la méditation, le Cardinal a pieusement imposé les mains aux élus. A sa suite, se sont succédés plus de 150 prêtres présents à la célébration de l'Eucharistie. Les quatre nouveaux élus sont ensuite vêtus d'une aube ample, jaune dorée frappée d'une effigie de la Vierge Marie, Notre-Dame du perpétuel secours et garnie d'une dentelle rouge, expression de leur consécration à Dieu dans le sacerdoce ministériel. Des tonnerres d'acclamations, des cris de joies, des baisers de paix; bref, les nouveaux prêtres sont accueillis dans le collège des ouvriers du Seigneur. Cette consécration définitive de leur vie se lisait dans la procession des offrandes qui contenait entre autres une petite colombe blanche, signe d'espérance et de disponibilité; du miel, expression de leur douceur et de leur zèle pour l'évangélisation des pauvres; d'un jeune palmier symbole de leur don total au service du peuple de Dieu.

Désormais, l'abbé Roger Médji est envoyé en qualité de vicaire à la paroisse Bon-Pasteur de Cotonou et en service à l'OPT; Thomas Mivodjoh est en mission en République Centrafricaine et Placide Houessinon prend la route du Liberia. Quant à José Elégbedé il attend de se voir envoyer à son premier poste de travail.

Brice C. Ouinsou
Séminariste

RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION...

« LE VERBE S'EST FAIT CHAIR ET IL A HABITÉ PARMI NOUS » (Jn 1, 14)

« Le Verbe s'est fait chair et il a habité
parmi nous » (Jn 1, 14).

Chers jeunes,

Il y a quinze ans, au terme de l'Année Sainte de la Rédemption, je vous confiais une grande Croix de bois, en vous invitant à la porter dans le monde comme signe de l'amour du Seigneur Jésus pour l'humanité et comme annonce que ce n'est que dans le Christ mort et ressuscité qu'existent le salut et la rédemption. Depuis, soutenue par des bras et des cœurs généreux, elle a parcouru un long pèlerinage ininterrompu à travers les continents, montrant que la Croix marche avec les jeunes et que les jeunes marchent avec la Croix.

Autour de la « Croix de l'Année Sainte » sont nées et se sont développées les Journées mondiales de la Jeunesse, « moments de halte » significatifs sur votre chemin de jeunes chrétiens, invitation permanente et pressante à fonder sa vie sur le roc qu'est le Christ. Comment ne pas bénir le Seigneur pour les nombreux fruits suscités chez les personnes et dans toute l'Eglise par les Journées mondiales de la Jeunesse, qui en cette fin de siècle, ont rythmé le chemin des jeunes croyants du monde vers le nouveau millénaire ?

Après avoir traversé les continents, cette Croix revient maintenant à Rome, portant avec elle la prière et l'engagement de millions de jeunes qui ont reconnu en elle le signe simple et sacré de l'amour de Dieu pour l'humanité. Ce sera précisément Rome, comme vous le savez, qui accueillera la Journée mondiale de la Jeunesse de l'An 2000, au cœur du Grand Jubilé.

Chers jeunes, je vous invite à entreprendre avec joie le pèlerinage vers ce grand rendez-vous ecclésial, qui sera, à juste titre, le « Jubilé des Jeunes ». Préparez-vous à franchir la Porte Sainte en sachant que passer à travers elle signifie affirmer sa foi dans le Christ pour vivre la vie nouvelle qu'il nous a donnée (cf. Incarnationis mysterium, n. 8).

J'ai choisi comme thème de votre XV^e Journée mondiale la phrase incisive avec laquelle l'apôtre Jean exprime le mystère très haut de Dieu fait homme : « Le Verbe s'est fait chair et il a habité parmi nous » (Jn 1, 14). Ce qui distingue la foi chrétienne de toutes les autres religions, c'est la certitude que l'homme Jésus de Nazareth est le Fils de Dieu, le Verbe fait chair, la seconde personne de la Trinité venue dans le monde. Telle est la joyeuse conviction de l'Eglise dès son commencement, lorsqu'elle chante « le grand mystère de la piété » : Il a été manifesté dans la chair (Catechisme de l'Eglise catholique, 463). Dieu, l'invisible, est vivant et présent en Jésus, le fils de Marie, la Théotokos la Mère de Dieu. Jésus de Nazareth est Dieu-avec-nous, l'Emmanuel qui Le connaît connaît Dieu, qui Le voit voit Dieu, qui Le suit suit Dieu, qui L'unit à Lui est uni à Dieu (cf. Jn 12, 44-50). En Jésus né à Bethléem, Dieu épouse la condition humaine et se rend accessible en faisant alliance avec l'homme.

À la veille du nouveau millénaire, je vous renouvelle de tout cœur l'invitation pressante à ouvrir grand les portes au Christ : « A tous ceux qui l'ont accueilli, il a donné pouvoir de devenir enfants de Dieu » (Jn 1, 12). Accueillir le Christ signifie recevoir du Père l'invitation à vivre dans l'amour pour Lui et les frères, se sentant solidaire de tous, sans discrimination aucune : cela signifie croire que dans l'histoire humaine, tant marquée par le mal et la souffrance, le dernier mot appartient à la vie et à l'amour, parce que Dieu est venu habiter parmi nous, afin que nous puissions habiter en Lui.

Dans l'Incarnation, le Christ s'est fait pauvre pour nous enrichir de sa pauvreté et il nous a donné la rédemption qui est avant tout le fruit du sang versé par Lui sur la Croix (cf. Catechisme de l'Eglise catholique, 517). Sur le Calvaire, « se sont nos douleurs [...] dont il était chargé [...] Il a été transpercé à

cause de nos crimes » (Is 53, 4-5). Le sacrifice suprême de sa vie, librement consommé pour notre salut, témoigne de l'amour infini de Dieu pour nous. A ce propos, l'apôtre Jean écrit : « Dieu a tellement aimé le monde, qu'il a donné son Fils unique, afin que quiconque croit en Lui ne se perde pas, mais ait la vie éternelle » (Jn 3, 16). Il l'a envoyé partager en tout, excepté le péché, notre condition humaine : il l'a « donné » entièrement aux hommes, malgré leur refus obstiné et homicide (cf. Mt 21, 33-39), afin d'obtenir pour eux, à travers sa mort, la réconciliation. « Le Dieu de la création se révèle comme le Dieu de la Rédemption, « fidèle à lui-même », fidèle à son amour envers l'homme et envers le monde, tel qu'il s'est déjà révélé au jour de la création [...] Quelle valeur doit avoir l'homme aux yeux du Créateur s'il "a mérité d'avoir un tel et un si grand rédempteur" » (Redemptor hominis, n. 9-10).

Jésus est allé à la rencontre de la mort sans refuser des conséquences de son « être avec nous ». Emmanuel. Il s'est mis à notre place en nous rachetant, sur la Croix, du mal et du péché (cf. Evangelium vitae, n. 50). De même que le centurion romain, en voyant la façon dont Jésus mourait sur la Croix, comprit qu'il était le Fils de Dieu (cf. Mc 15, 39), nous aussi, en voyant et en contemplant le Crucifié, nous pouvons comprendre qui est vraiment Dieu qui révèle en Lui la mesure de son amour pour l'homme (cf. Redemptor hominis, n. 9). « Passion » signifie amour passionnel, qui se donne sans calcul : la passion du Christ est le sommet de toute son existence « donnée » à ses frères pour révéler le cœur du Père. La Croix, qui semble s'élever de la terre, en réalité pend du ciel, comme le geste divin d'embrasser l'univers. La Croix « se révèle comme le centre, le sens et la fin de toute l'histoire et de toute vie humaine » (Evangelium vitae, n. 5).

« Unseul est mort pour tous » (2 Co 5, 14) : le Christ « s'est livré pour nous, s'offrant à Dieu en sacrifice d'agréable odeur » (Ep 5, 2). Derrière la mort de Jésus, il y a un dessin d'amour, que la foi de l'Eglise appelle « mystère de la rédemption » : l'humanité entière est rachetée, c'est-à-dire libérée de l'esclavage du péché et introduite dans le Royaume de Dieu. Le Christ est le Seigneur du ciel et de la terre. Celui qui écoute sa parole et croit dans le Père qui l'a envoyé dans le monde, a la vie éternelle (cf. Jn 5, 24). Il est « l'agneau de Dieu qui enlève le péché du monde » (Jn 1, 29-36), le grand Prêtre qui, comme nous, éprouvé en toute chose, peut comparaître à nos faiblesses (cf. Hé 4, 14sq.) et, « rendu parfait » à travers l'expérience douloureuse de la Croix, est devenu « pour tous ceux qui lui obéissent principe de salut éternel » (Hé 5, 9).

Chers jeunes, face à ces grands mystères, sachez vous élever à une attitude de contemplation. Arrêtez-vous pour admirer en extase le nouveau-né que Marie a mis au monde, enveloppé de langes et déposé dans le mangeoire : c'est Dieu lui-même venu parmi nous. Regardez Jésus de Nazareth, accueilli par certains, et vilipendé, méprisé et refusé par d'autres : Il est le Sauveur de tous. Adorez le Christ, notre Rédempteur qui nous rachète et nous libère du péché et de la mort. Il est le Dieu vivant, source de la Vie.

Contemplez et réfléchissez ! Dieu nous a créés pour partager sa vie même ; il nous appelle à être ses fils, membres vivants du Corps mystique du Christ, temples lumineux de l'Esprit de l'Amour. Il nous appelle à être « saints » : Il veut que nous soyons tous saints. Chers jeunes, ayez la sainte ambition d'être saints, comme Lui est saint !

Vous me demanderez : mais aujourd'hui, est-il possible d'être saint ? Si l'on devait compter sur les seules ressources humaines, l'entreprise apparaîtrait à juste titre impossible. En effet, vous connaissez bien vos victoires et vos défaites, et vous connaissez les fardeaux qui pèsent sur l'homme, les dangers qui le menacent et les conséquences que provoquent ses péchés. On peut parfois être en proie au découragement et finir par penser que l'on ne peut rien changer, ni dans le monde, ni en soi.

Si le chemin est dur, nous pouvons pourtant tout en Lui qui est notre Rédempteur. Par conséquent, ne vous tournez vers personne d'autre que Jésus. Ne cherchez pas ailleurs ce que Lui seul peut vous donner, car « il n'y a pas sous le ciel d'autre nom donné aux hommes, par lequel nous devons être sauvés » (Ac 4, 12). Avec le Christ, la sainteté — le projet de Dieu pour tous les baptisés — devient réalisable. Comptez sur Lui ; croyez à la force invincible de l'Evangile et fondez votre foi sur votre espérance. Jésus marche avec vous, renouvelle votre cœur et vous renforce à travers la vigueur de son Esprit.

Jeunes de tous les continents, n'ayez pas peur d'être les saints du nouveau millénaire ! Soyez contemplatifs et aimez la prière, soyez cohérents avec votre foi et généreux dans le service de vos frères, soyez des membres actifs de l'Eglise et des artisans de paix. Pour réaliser ce projet de vie exigeant, restez à l'école de sa Parole, puisiez votre force dans les Sacraments, en particulier dans l'Eucharistie et la Pénitence. Le Seigneur veut que vous soyez des apôtres intrépides de son Evangile et des bâtisseurs d'une nouvelle humanité. En effet, comment pourriez-vous affirmer croire en Dieu fait homme sans prendre position contre tout ce qui avilit la personne humaine et la famille ? Si vous croyez que le Christ a révélé l'amour

du Père pour toute créature, vous ne pouvez pas ne pas accomplir tous les efforts possibles pour contribuer à l'édification d'un monde nouveau, fondé sur la puissance de l'amour et du pardon, sur la lutte contre l'injustice et toute forme de pauvreté physique, morale et spirituelle, sur l'orientation de la politique, l'économie, la culture et la technologie au service de l'homme et de son développement intégral.

Je souhaite de tout cœur que le Jubilé, désormais à nos portes, représente l'occasion propice pour une courageuse relance spirituelle et une extraordinaire célébration de l'Amour de Dieu pour l'humanité. Que de toute l'Eglise s'élève l'hymne de louange et d'action de grâce au Père, qui, dans son amour incomparable, nous a accordé dans le Christ d'être « concitoyens des saints, membres de la famille de Dieu » (Ef 2, 19). (Incarnationis mysterium, n. 6). Les certitudes exprimées par l'apôtre Paul nous renforcent : si Dieu n'a pas épargné son propre Fils, mais l'a livré pour nous tous, comment pourrait-il ne pas nous donner tout avec Lui ? Qui nous séparera de l'amour du Christ ? Dans tous les événements de la vie, y compris la mort, nous pouvons être plus que vainqueurs, en vertu de Celui qui nous a aimés jusqu'à la Croix (cf. Rm 8, 31-37).

Le mystère de l'Incarnation du Fils de Dieu et celui de la rédemption opérée par Lui pour toutes les créatures constituent le message central de notre foi. L'Eglise le proclame constamment au cours des siècles, « à travers les incompréhensions et les persécutions du monde et les consolations de Dieu » (Saint Augustin, De Civitate Dei, 18, 51, 2 ;

PL 41, 614) et confie à tous ses fils ce trésor précieux à préserver et à diffuser. Vous aussi, chers jeunes, êtes les destinataires et dépositaires de ce patrimoine : « elle est notre foi. Telle est la foi de l'Eglise. Et nous nous réjouissons de la proclamer, en Jésus-Christ notre Seigneur » (Pontifical Romain, Rite de la Confirmation). Nous le proclamerons ensemble, à l'occasion de la prochaine Journée mondiale de la jeunesse, à laquelle, je l'espère, vous participerez en grand nombre. Rome est une « ville sanctuaire », où la mémoire des Apôtres Pierre et Paul et des martyrs rappelle aux pèlerins la vocation de chaque baptisé. Devant le monde, au mois d'août de l'année prochaine nous répéterons la profession de foi de l'apôtre Pierre : « Seigneur, à qui irons-nous ? Tu as les paroles de la vie éternelle » (Jn 6, 68), parce que « Tu es le Christ, le Fils du Dieu vivant » (Mt 16, 16).

C'est aussi à vous, jeunes garçons et jeunes filles, qui serez les adultes du prochain siècle qu'est confié le « Livre de la Vie » que lors de la nuit de Noël de cette année, le Pape, franchissant le premier le seuil de la Porte Sainte, montrera à l'Eglise et au monde comme source de vie et d'espérance pour le troisième millénaire (Incarnationis mysterium, n. 8). Que l'Evangile devienne votre trésor le plus précieux : dans l'étude attentive et l'accueil généreux de la Parole du Seigneur, vous trouverez la nourriture et la force quotidienne et vous pourrez y puiser les raisons pour un engagement sans relâche à l'édification de la civilisation de l'amour.

Tournons maintenant notre regard vers la Vierge Mère de Dieu, dont la ville de Rome conserve l'un des monuments les plus antiques et éminents : que la dévotion du peuple chrétien lui est dédiée : la basilique de Sainte-Marie-Majeure.

L'Incarnation du Verbe et la rédemption de l'homme sont étroitement liées à l'Annonciation, lorsque Dieu révéla à Marie son projet et trouva en Elle, jeune comme vous, un cœur entièrement disponible à l'action de son amour. Depuis des siècles, la piété chrétienne rappelle chaque jour, avec la récitation de l'Angelus Domini, l'entrée, de Dieu dans l'histoire de l'homme. Que cette prière devienne votre prière, méditée quotidiennement.

Marie est l'aurore qui précède l'apparition du Soleil de justice, le Christ notre Rédempteur. Avec le « oui », de l'Annonciation, s'ouvrant totalement au projet du Père, Elle a accueilli et permis l'Incarnation du Fils. Première parmi les disciples, de sa présence discrète, Elle accompagna Jésus jusqu'au Calvaire l'espérance des Apôtres dans l'attente de la résurrection et de la Pentecôte. Dans la vie de l'Eglise, Elle continue d'être mystiquement Celle qui précède l'avènement du Seigneur. A Elle, qui accomplit sans interruption le ministère de Mère de l'Eglise et de chaque chrétien, je confie la préparation de votre quinziesme Journée mondiale de la Jeunesse : chers jeunes, que la Très Sainte Mère du Christ vous enseigne à discerner la volonté du Père céleste pour votre vie. Qu'Elle vous obtienne la force et la sagesse pour pouvoir parler à Dieu et parler de Dieu. Qu'Elle vous encourage à travers son exemple à être dans le nouveau millénaire les annonciateurs de l'espérance, de l'amour et de la paix.

Dans l'attente de pouvoir vous accueillir nombreux à Rome l'an prochain, « je vous confie à Dieu et à la parole de sa grâce, qui a le pouvoir de bâtir l'édifice et de procurer l'héritage parmi tous les sanctifiés » (Ac 20, 32) tandis que de tout cœur, avec une profonde affection, je vous bénis tous, ainsi que vos familles et les personnes qui vous sont chères.

Du Vatican, le 29 juin 1999, solennité des saints Apôtres Pierre et Paul

Joannes Paulus II

CULTURE — SOCIÉTÉ

DE LA PRÉCARITÉ À L'EXCLUSION :
LA PAUVRETÉ À L'ÈRE DE LA GLOBALISATION

(Suite)

Dans le numéro précédent, nous avons montré que la notion de pauvreté est délicate à manipuler parce qu'elle touche à tous les secteurs de la vie. N'est pas seulement dit pauvre celui qui n'a matériellement rien, mais aussi celui qui, humainement, est incapable de s'assumer. Le nanti et le démuné sont à la fois pauvre et riche. A l'heure de la globalisation, il serait dangereux de les opposer, mais de stimuler une solidarité allant au-delà de l'assistanat. Faire la charité semble aujourd'hui dire faire l'aumône, c'est-à-dire développer des parasites sociaux. L'Eglise insiste pour que son orientation préférentielle pour les pauvres soit considérée comme une option préférentielle pour l'être humain. Il se pose alors la question de la promotion de la solidarité dans un monde qui se globalise en excluant. Quels sont les éléments essentiels pour fonder et consolider la solidarité ?

LA FAMILLE COMME CIMENT
DU TISSU SOCIAL

Il apparaît que c'est dans la famille que réside l'un des nœuds du bien-être de l'humanité. Quand elle va s'effritant, c'est tout le système social qui se décompose et périclité. L'épanouissement et le bien-être des personnes repose sur la capacité qu'a la famille à développer et motiver la responsabilité et l'engagement sociaux dans les hommes et femmes. Aucun système social ne pourrait prétendre au succès si la famille est érudite, voire promise à une destruction progressive. Les chances de la personne pour accéder aux biens essentiels et avoir part à un minimum de bien-être dépendent de la caractéristique et de la qualité du système auquel elle appartient. Ce système doit tenir en haute estime la famille et les organisations ou réseaux familiaux, car c'est par ce biais que l'on est le plus sûr de promouvoir des réformes lentes et progressives ne laissant personne pour compte. Pour lutter contre la pauvreté, freiner la précarité et empêcher l'exclusion, toutes les solutions préconisées doivent donner une place primordiale à la famille, espace par excellence de l'éducation humaine.

Les besoins de la personne auxquels la famille sera intéressée peuvent se résumer en trois anglicismes : *having, loving, being* — avoir (possédant), affectivité (relation sociale), être (devenir) —. Sous ces termes jaillissent les besoins fondamentaux de la personne qui ne sont pas seulement d'ordre matériel, mais aussi relationnel, et d'appartenance à une famille spirituelle. Il s'agit d'un tout distinct et inséparable qu'il faut réaliser en même temps. Le désir de satisfaire ses besoins fondamentaux comme le manger et l'habillément (*having*), la recherche d'une appartenance familiale, d'une communauté locale et d'une identité sociale (*loving*) et le besoin d'aller au-delà de cette appartenance familiale en grandissant dans et à travers la famille et le groupe social (*being*) sont l'expression totale de la personne humaine dans le devenir familial et social. Il y a comme un passage de "l'avoir conscience" à "l'être conscient". L'homme a conscience de ses besoins vitaux pour survivre, mais il n'est pas toujours conscient de sa part de responsabilité pour son propre devenir et celui du tout social. Vouloir atteindre son bien doit faire appel à une recherche de sens allant au-delà de l'avoir pour s'incruster dans l'intime de l'être. Et ce n'est qu'à travers la famille que naît et croît la responsabilité personnelle pour combattre la pauvreté et sortir les millions d'enfants, de femmes et d'hommes de la précarité et de l'exclusion auxquelles ils sont voués.

LE DEVOIR FAMILIAL

On a tendance à oublier que les conditions sociales des peuples réduisent

leur engagement et sens de responsabilité. Quand le ciment familial s'effrite ou est inexistant, quand l'individualisme règne et que la personne humaine se doit de se débrouiller tout seul, la conscience de responsabilité est grandement atrophiée, même sclérosée. En effet, les personnes âgées ou adolescentes, ainsi que celles de santé très fragile sont dépendantes du tissu social qui les porte. Elles sont incapables d'un réel engagement et de responsabilité effective. Lâchées à elles seules, elles s'excluent progressivement d'un système ne les reconnaissant pas, ni les prenant en compte. Seule la famille et le sentiment familial sont capables de les sortir de leur isolement spirituel, psychologique, moral et affectif. C'est dans le ciment familial et communautaire que la personne se sent forte contre la pauvreté et l'exclusion, car elle y puise des forces permanentes pour s'affirmer comme personne, sujet de droit et de devoir ; elle comprend que la construction d'un avenir meilleur est conditionnée à son devoir et engagement sociaux.

En maintenant que la communauté familiale est le noyau incontournable de la société dont il faut tenir compte dans toute action sociale, nous demeurons conscients du fait que la stabilité de la cellule familiale ne supprimera pas miraculeusement la pauvreté, la précarité et l'exclusion. N'oublions pas que nous co'toyons quotidiennement des misères dont nous n'en connaissons pas l'ampleur. Ne sommes-nous pas surpris d'apprendre que la pauvreté touche avec persistance à plus de trois milliards d'hommes ayant moins de deux dollars, soit environ 1 200 F CFA par jour, à un milliard trois cent millions n'ayant pas d'eau courante potable, à cent trente millions d'enfants non scolarisés, à quarante mille autres mourant chaque jour de faim et de maladies, à des millions de filles et de femmes sans droit d'expression et soumises à tous les sévices et crimes pour des raisons obscures diverses ?

LA LIBERTÉ DE CHOIX

Deux solutions se défendent pour résorber un tel mal :

— La première s'attache essentiellement à l'approche macro-économique préconisant des aides à moyens radicaux, à la limite pernicieux. Car il s'agit de procéder au sacrifice des générations actuelles pour donner plus de chance aux futures. En fait, on préconise l'élimination d'un grand nombre de pauvres en les immolant sur le mont de l'économie. Quand l'économiste batifait sa montagne, il n'ignore pas qu'il creuse les abîmes ; mais pour combler les abîmes, qui les faudrait-il donc, sinon les pauvres ?

— La deuxième approche, beaucoup plus humaine se penche vers le développement dans la liberté. C'est-à-dire veiller à un développement se souciant davantage des dimensions humaines et sociales, afin que les droits humains s'inspirent un système judiciaire efficace, soutiennent tous les citoyens dans leurs efforts. Cette tâche n'incombe pas seulement au gouvernement ni à l'administration ; elle est assez lourde et demanderait l'action et la participation active de toute la société civile.

Il faut, en effet, pour se développer avoir la "multidimensionnalité" de la liberté que traduit quelques anglicismes par *freedom for* ou *freedom to* et *freedom from*.

— La liberté de choix et d'accès à un mode de développement (*freedom for* ou *freedom to*) pour avoir les biens et services élémentaires, des opportunités de décisions saines, mûries et sans aucune pression géostratégique, politique ou économique ; pour favoriser l'éducation à grande échelle et le savoir à travers une large diffusion de l'information, surtout éducative ; pour stimuler le goût de la formation et de la compétence non pas uniquement professionnelle mais humaine ; pour mieux saisir le sens du développement intégral de la personne. En résumé, c'est travailler à développer une conscience morale droite libérant la personne humaine de tout manque aliénant et avilissant.

— Le but est de se libérer d'un mal persistant (*freedom from*). Nous sommes esclaves de la faim, de la misère, des maladies endémiques, de l'ignorance, des attitudes personnelles négatives comme le désespoir, l'apathie, la passivité, la dépendance, le manque d'entraide et d'initiative, et la dépréciation de soi.

DEUX TYPES D'ESCLAVAGE

Nous savons par ailleurs que nous n'avons pas actuellement les conditions et les capacités d'un tel déploiement d'énergie réclamant la coopération de tous. La globalisation telle qu'elle se dessine, est privative de cette liberté de choix et d'accès pour une prise en charge solidaire de soi plus responsable et dynamique. Car la libéralisation du marché aliène tous les peuples, riches et pauvres. Les peuples dans les Etats riches sont esclaves de la possession, et ceux des pays pauvres sont esclaves du dénuement et de la privation. Ce ne sont pas les marchés qui ont besoin d'être libéralisés ou libérés, mais les peuples.

Ceux qui prônent la libéralisation du marché, se font paradoxalement les défenseurs des droits humains en pensant promouvoir le développement humain. Mais leurs choix et méthodes d'approche prennent pour référence la condition du nanti ; les décisions qui en résultent sont par conséquent perverses parce que des millions d'hommes sont inexorablement poussés vers la périphérie et exclus de la vie sociale. En fait, peut-on vraiment proposer un modèle humain pour un monde nouveau sans considérer la relation existante entre liberté et vérité ?

VOIR EN TOUT HOMME
L'IMAGE DE DIEU

Aucune vérité réelle ne peut s'établir sans cette prémisse de la foi : l'homme créé à l'image de Dieu doit agir selon le plan divin. Ce plan paraît bien simple dans son énoncé, mais complexe dans son application. Comment aimer Dieu et le prochain à travers toute l'activité humaine ?

Dieu veut que les hommes soient une communauté de vie à l'image de la Sainte Trinité. Si les relations entre le Père et le Fils dans l'Esprit Saint ne souffrent d'aucun hiatus et d'aucune défaillance, les relations humaines sont blessées et minées par le péché, cette vision partielle et déformée du vrai bien.

C'est ainsi que l'homme, sous la houlette de Karl Marx, pensa que la personne n'est que collectivisme, lui interdisant par conséquent toute initiative propre : une vraie négation de son individualité. L'homme, image de Dieu, se perd dans cette idéologie, car il n'a pas conscience d'être dans cette appartenance à un monde sans forme et contour réel. De même la pensée libérale, en minimisant l'aspect communautaire de la vie, en faisant abstraction de la solidarité dans les rapports humains, défie l'individu et en fait un dieu mortel. Il ne s'y trouve pas non plus cette image de Dieu que l'homme doit essentiellement communiquer à l'autre. En hypertrophiant un aspect de la personne et en négligeant totalement les autres, l'homme devient une piètre image de lui-même ; il est alors incapable de réalisation par soi. C'est sur la misère d'autrui que son enrichissement lui paraît logique.

RICHES ET PAUVRES SE
COMPLÈTENT

L'exemple de la solidarité humaine nous vient directement du Christ Jésus qui nous incite à la générosité. Car bien que riche, il s'est fait pauvre pour le salut et le bien de l'humanité, c'est en effet par son acceptation de la pauvreté que l'homme devient riche (Cf. 2 Co 8, 9). En fait, le riche qui rend l'autre riche ne s'appauvrit pas, ni matériellement, ni humainement, ni spirituellement. A quoi devrait servir la richesse, si elle ne peut contribuer à rendre les hommes heureux ensemble ? Le riche se prélassant dans sa richesse au milieu des pauvres, s'exclut tout en excluant les autres. Il s'exclut parce qu'il s'enferme dans sa tour d'ivoire et cherche à se protéger des pauvres qu'il considère comme des ennemis potentiels.

Le devoir pastoral de l'Eglise est d'annoncer que la pauvreté est la source d'enrichissement des nantis et que la

(Lire la suite à la page 11)

NOTES

1 Cf. Professeur Renata Livraghi, op. cit.

2 Cf. Professeur Renata Livraghi, op. cit.

3 Professeur Louis Sabourin, op. cit.

4 Ibid.

5 Ibid.

6 Bishop Francisco J. Silota, op. cit.

7 Bishop Francisco J. Silota, op. cit.

JOURS... L'AFRIQUE ET LE MONDE AU FIL DES JOURS... L'AFRIQUE ET LE

35^{ème} SOMMET DE L'OUA : HARO SUR LES PUTSCHISTES

Vieille de près de trente six ans, l'Organisation de l'Unité africaine (OUA) vient d'accomplir un pas de géant dans la recherche de solutions aux problèmes qui minent le continent africain.

Tenu du 12 au 14 juillet 1999 à Alger, le 35^{ème} Sommet de l'OUA a traduit la volonté manifeste des chefs d'État et de gouvernement d'Afrique à rétablir la crédibilité du continent.

Ce sommet a connu le chiffre record de participants avec une quarantaine de chefs d'État et plus de 400 journalistes. Entre autres, il s'est offert pour tâches l'examen de la quinzaine des conflits qui empoisonnent le continent et le dépouillement des rapports de la convention sur le terrorisme.

Au terme des assises qui ont aussi consacré le retour de l'Algérie sur la scène politique africaine, les participants ont retenu plusieurs points dont :

- la lutte contre l'insécurité,
- la protection de l'environnement,
- la lutte contre le terrorisme,
- la prohibition des armes légères en Afrique.

Au plan de la consolidation de la démocratie, la déclaration d'Alger a été ferme: "privilégier la lutte pour le maintien de la paix et la reconstruction du continent".

En clair, les 35^{èmes} assises d'Alger expriment sans ambages la condamnation par l'Organisation de l'Unité africaine de toute tentative de coup d'État. Dorénavant, l'OUA entend isoler les putschistes; ces derniers n'auront plus leur place en son sein. Pourvu que cela ne soit pas une simple déclaration d'intention

sans lendemain, un vœu pieux. Et, il y a bien lieu de le craindre. Car, parmi la trentaine de chefs d'État africains présents à ce sommet, une bonne vingtaine sont arrivés au pouvoir par coup d'État ou se maintiennent au pouvoir par hold-up politique, cet autre nom de putsch dont sont friands les dictateurs qui manipulent le terrorisme, truquent des élections, falsification des résultats des urnes, et que sais-je encore, aux seules fins de poursuivre leur vile besogne de pilliers des économies nationales au détriment du peuple. Leur présence devenue fait acquis, est une évidence malheureusement consommée avec son cortège de misères.

Pour l'heure, la ferme résolution de l'OUA qui met l'embargo sur les régimes putschistes est très salutaire pour la santé politique, sécuritaire et socio-économique des pays africains.

Si c'est vraiment la visée de l'OUA, il lui faut nécessairement établir des règles qui permettent de s'attaquer au mal dès sa racine, c'est-à-dire d'instaurer des instances efficaces pouvant écarter les chefs d'État tortionnaires, les dictateurs endurcis, et ceux qui s'accrochent à leur trône comme veste à une patère, chefs d'État à vie, contre la volonté des populations.

Si des dispositions sont prises au niveau de notre organisme continental pour veiller au développement de l'homme et de tout l'homme africain, l'OUA évitera de devenir ce "machin africain" qui protège les seuls intérêts sordides de ceux qui nous gouvernent en nous piétinant, en nous bafouant, et pour qui nous ne sommes que des vaches à lait.

Les populations africaines veulent avoir confiance en leurs chefs d'État. Qu'ils les aident alors à construire et à consolider l'État de droit, source de sécurité, de justice, de paix et de prospérité.

Brice C. Ouinsou

DE LA PRÉCARITÉ À L'EXCLUSION ...

(Suite de la page 10)

richesse est l'expression privilégiée de la générosité et de la reconnaissance envers les pauvres (Cl. 2 Co 8, 9). Mais il n'est pas question de développer des parasites économiques et sociaux, car l'homme créé à l'image de Dieu doit travailler et suer pour gagner son pain. Si le nant s'est enrichi grâce au pauvre, ce n'est pas parce qu'il l'a d'abord exploité, mais parce qu'il a fait preuve de plus d'intelligence et d'habileté. Il se doit donc à la reconnaissance de l'aide et de la présence du pauvre ayant favorisé son bien. Sa générosité ne s'exprime donc pas par le cadeau, mais par l'aide gratuite offerte à toute personne pour son autoresponsabilisation et son auto-suffisance pour un développement humain intégral. C'est pourquoi le réel développement humain ne peut pas se passer de la solidarité humaine et de la compétence réciproque des uns et des autres. La sensibilisation des riches et des pauvres face à la question de la précarité, voire de l'exclusion ne devra-t-elle pas être l'œuvre de vulgarisateurs chevronnés ?

DES OUVRIERS DE LA FRATERNITÉ

Il faut former des hommes et des femmes. Il faut les former pour parler à l'intelligence et aussi au cœur des personnes. La tendance souvent réelle et dangereuse de monter le pauvre contre le riche comme son exploiteur et fossoyeur, ou de faire croire au riche que le pauvre est fainéant, sont des archétypes à dépasser. Des hommes et femmes de cœur auront pour devoir de se faire les pionniers et les vulgarisateurs de cette charité sociale exprimée concrètement par la solidarité. La solidité d'un monde globalisé repose sur le devoir de coopération entre toutes les classes humaines. Avec réalisme, il est de notre devoir de défendre l'égalité des chances; cependant il est encore meilleur de comprendre que le signe de la réussite humaine ne réside pas dans le succès égalitaire, mais la complémentarité du devoir et le soutien mutuel que se doivent riches et pauvres, forts et faibles, premier monde, Tiers monde et Quart monde.

Dans l'Église, ne pourrait-on pas continuer de mettre l'accent avec plus d'insistance sur une formation plus efficace des prêtres, religieux et religieuses et tout autre acteur de l'évangélisation ? La Parole annoncée ne peut pas se couper du vécu concret des peuples, et elle ne doit pas servir la cause de l'un contre l'autre. La Parole de Dieu ne doit-elle pas travailler à la réconciliation des peuples ? C'est cette conviction essentielle que tous les acteurs de l'évangélisation doivent s'intégrer à eux-mêmes en la portant à tous les peuples. Des ouvriers de la fraternité apparaissent plus efficaces que des plans techniques et drastiques. Car pour vulgariser la solidarité à l'ère de la globalisation, il est nécessaire que tous les chrétiens ainsi que toute personne de bonne volonté manifestent la multidimensionnalité de la croix. Le vrai problème, c'est que notre monde est en croix; mais la croix n'est pas depuis la crucifixion de Jésus-Christ la manifestation de la haine, mais de la réconciliation et de la communication entre tous les peuples, races et nations. Ne devons-nous pas penser et agir pour un monde plus humain et plus fraternel ?

Abbé Raymond B. GOUJOU
Archevêché de Cotonou / I.A.P.-C.A.J.P.

LE DÉFI, AUJOURD'HUI, EST DE METTRE L'ÉDUCATION AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT

(Suite de la page 2)

certain aspects de l'éducation à l'intérieur du pays ou à l'étranger.

Cela ne signifie pas que les APE sont toutes parvenues à un niveau respectable pour la gestion des choses de l'éducation. Nous nourrissons cette ambition cependant. Les actions prochaines envisagées comme priorités du plan d'action de la FAPE visent la poursuite du renforcement de cette efficacité des ressources humaines, pour qu'elles soient mieux associées à part entière aux choix des grandes orientations relatives à la réforme du système éducatif national.

Dans cette optique, les pouvoirs publics, notamment le MENRS a associé la FENAPEB à :

— l'élaboration des nouveaux programmes d'études. Ceux de l'enseignement primaire, après toutes les phases expérimentales, seront généralisés dès la rentrée scolaire 1999-2000. À cet effet près de 9000 enseignants des CI (secteurs publics et du privé) seront formés ces vacances-ci aux nouvelles démarches pédagogiques ;

— la scolarisation des jeunes filles des zones rurales et urbaines de parents démunis. Les six Foyers de jeunes filles, entrant

à l'enseignement secondaire créés par l'État, sont confiés aux Fédérations départementales des APE (FEDAPE) en ce qui concerne l'administration et la gestion ;

— la définition des conditions matérielles et financières d'entretien des infrastructures et de maintenance des infrastructures et manuels scolaires ;

— la préparation du budget prévisionnel, exercice 2000 du MENRS.

— aux travaux du Conseil consultatif national relatif aux créations/suppression d'écoles, scissions de complexes scolaires, ouvertures de nouvelles classes;

— aux séminaires de réflexions sur la création des centres professionnels destinés à renforcer l'enseignement technique et professionnel pour lequel la FENAPEB manifeste un intérêt particulier en raison de son impact sur l'emploi des jeunes et le soutien qu'il apporte au développement en général.

Telles sont les grandes strates des orientations du système éducatif sur lesquelles la FENAPEB a été consultée et invitée à se prononcer. Cette liste n'est pas exhaustive, il s'agit d'une sélection par rapport à leur pertinence à la réforme issue des recommandations des États généraux de l'éducation,

mises en forme par le document cadre de politique éducative adopté par le gouvernement de la République du Bénin le 15 janvier 1991.

Il y a, certes, de graves faiblesses qui ne favorisent pas la fonctionnalité des structures de la FENAPEB: elles sont d'ordre humain déjà signalé et d'ordre matériel. Il nous faut des moyens pour communiquer et assurer la formation et l'information des membres des APE. Quelques dysfonctionnements s'observent dans les structures mises en place.

Notre ambition est soutenue par l'action volontariste de tous ceux qui animent nos bases et comprennent toute l'importance du rôle des parents associés au profit de l'éducative des jeunes.

C'est donc avec optimisme que nous voyons nos perspectives, parce que nous sommes bien décidés à réaliser l'objectif qui est de «Participer à toutes les initiatives relatives à la définition de la politique nationale de l'éducation, notamment, les contenus des programmes scolaires de l'enseignement, des valeurs morales et civiques en conformité avec les cultures nationales et africaines».

Propos recueillis par
Evariste Dégla

ÉCONOMIE — DÉVELOPPEMENT

LES PAYS PAUVRES ET LE PHÉNOMÈNE DE LA MONDIALISATION

Inexorablement, le monde entier avance vers le troisième millénaire sur fond d'énormes difficultés : pauvreté, conflits et surtout la mondialisation aux contours imprécis. Le phénomène de la mondialisation qui hante l'humanité toute entière suscite pour certains pays l'espoir, et pour la grande majorité, le désespoir. La situation est préoccupante au point que le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) intitule son rapport annuel de 1999 sur le développement humain : **Humaniser la mondialisation**.

Selon ledit rapport, 1/5 de la population mondiale vivant dans les pays à revenu élevé consomme 86% du produit national brut mondial, contrôle 82% des marchés d'exportation, 68% des investissements étrangers directs et utilise 74% des lignes téléphoniques qui existent sur la planète. L'Amérique du Nord compte, elle seule, plus de 50% des 143 millions d'internautes dans le monde.

De l'autre côté de la barrière, le 1/5 des pays les plus pauvres, qui sont par ailleurs fortement peuplés, n'a accès qu'à 1% de chacun des agrégats ci-dessus cités. En ce qui concerne plus particulièrement les investissements étrangers directs dans les pays en développement ainsi que les pays d'Europe centrale et de l'est, plus de 80% des investissements sont allés à seulement 20 pays et principalement la Chine au cours des années 90. Les 3 hommes les plus riches du monde concentrent à eux seuls plus de la fortune des 600 millions d'habitants des pays les moins avancés du monde.

C'est cela le constat amer qui se dégage à la veille du troisième millénaire. La mondialisation, certes, ne date pas d'hier. Mais celle d'aujourd'hui se distingue clairement des précédentes non seulement à travers ses nouveaux acteurs, mais aussi ses nouveaux outils, ses nouvelles dimensions ainsi que les effets ou phénomènes qu'elle engendre.

LES NOUVELLES DONNÉES

Ainsi à propos des nouveaux acteurs, selon le représentant résident du PNUD au Bénin, M. Alfred Sallia Fawundu, il s'agit certes des États, c'est-à-dire les pays avancés d'Europe, d'Amérique du Nord et d'Asie. Mais il s'agit aussi des multinationales qui font jeu égal avec les États et, quelques fois, les dépassent. D'après les estimations récentes, les 100 premières puissances économiques sont représentées par 50 pays et 50 compagnies multinationales ; parmi celles-ci, les firmes qui sont spécialisées dans les nouvelles technologies de l'information et de la communication sont en tête de peloton (MCI, British Telecom, France Télécom, Deutsch Telekom, AT & T, etc.), mais c'est aussi l'organisation mondiale du commerce (OMC), dont l'autorité s'exerce sur les gouvernements nationaux. À l'OMC il convient d'ajouter les réseaux mondiaux formés par les organisations non gouvernementales et d'autres groupements transcendant les frontières nationales.

Les nouveaux outils de ce processus de la mondialisation sont notamment les téléphones cellulaires, les grands groupes de communication, ainsi que les liaisons internet. En effet, les nouvelles technologies de l'information et de la communication permettent aujourd'hui de relier les quatre coins du monde. Déjà, on compte

environ 170 millions d'internautes sur notre planète et ce chiffre pourrait atteindre 700 millions en l'an 2001. Il se constitue simultanément des aires culturelles et linguistiques animées par des réseaux de radio et de télévision (francophonie, lusophonie, TV5, CFI, Africa N°1, Chaîne de télévision appartenant à différents pays arabes). D'autres chaînes de radio et de télévision restent privées tout en se projetant sur l'ensemble de l'espace planétaire (Canal Plus, Canal Horizon, CNN, RFI, BBC, Voice of America, etc.).

Ce processus de la mondialisation se développe selon des règles bien précises. Font partie de ces nouvelles règles les accords multilatéraux sur les échanges, les services et la propriété intellectuelle qui s'appuient sur les mécanismes d'application puissants et plus contraignants pour les gouvernements nationaux avec pour effet de réduire la marge de manœuvre des politiques nationales. Quant aux dimensions du phénomène, il y a lieu de souligner qu'elles donnent aux concepts de village planétaire toute sa forme et toute sa plénitude. La mondialisation est en fait un phénomène qui porte sur l'étendue du globe et couvre tous les domaines de l'activité humaine : socio-politique, économique et culturel.

Les effets de la mondialisation sont impressionnants. Selon le rapport, plus d'un billion et demi de dollars soit environ 1.500 milliards de dollars (900.000 milliards de F CFA) sont échangés quotidiennement sur les marchés des devises à travers le monde. Les exportations mondiales se chiffrent aujourd'hui à plus de 21 billions de dollars soit environ 21.000 milliards de dollars (12.600.000 milliards de F CFA). Les investissements étrangers directs ont atteint les 400 milliards de dollars soit près de 240.000 milliards de F CFA en 1997, soit 7 fois leur niveau des années 70. On pourrait multiplier ces exemples : les prêts octroyés par les banques internationales sont passés de 265 milliards de dollars, environ 159.000 milliards de F CFA en 1975 à 4,2 billions de dollars, soit environ 4200 milliards de dollars (près de 2.520.000 milliards de F CFA) en 1994. Et en 1996, le nombre de touristes à travers le monde a atteint le chiffre record de 590 millions.

Mais, autant ces progrès accomplis si peu de temps suscitent l'admiration, autant ils peuvent être sources de marginalisation croissante de certaines parties du monde qui ne bénéficient pas d'opportunités favorables pour jouir pleinement des bienfaits de la mondialisation. Comme l'indique le rapport de cette année : « On a laissé les marchés dominer ce processus, et les bienfaits et opportunités ne sont pas partagés équitablement. Il en résulte une polarisation grotesque et dangereuse entre, d'un côté, les individus et les pays qui bénéficient de ce système et, de l'autre, ceux qui sont contraints d'en subir passivement les effets. »

QUE FAIRE ?

Face à la situation calamiteuse qu'offre la mondialisation aux pays pauvres notamment aux pays africains, que faire pour maintenir la tête hors de l'eau ? À cet effet, on lit dans le rapport mondial que si la Communauté mondiale fait preuve de volonté et d'engagement politique, elle est capable d'inverser les tendances indésira-

bles de la mondialisation. À condition de renforcer la gouvernance locale, nationale, régionale et mondiale, il est possible de maintenir les bienfaits du marché à l'intérieur de règles et de limites clairement définies et d'engager des actions volontaristes pour satisfaire aux impératifs du développement humains.

Ce rapport préconise une vision nouvelle de la prise de décision nationale et internationale de manière à :

« contrebalancer la recherche du profit par un intérêt à l'égard des personnes désavantagées par les bouleversements du marché mondial actuel ;

« définir des approches d'ensemble pour lutter contre les menaces qui pèsent sur la sécurité humaine à l'échelle mondiale telles que le virus du sida, la délinquance et la criminalité internationales, les violations des droits de l'homme perpétrées par les multinationales et la pollution transfrontalière, notamment les pluies acides ;

« appuyer la mise au point de technologies au profit des pauvres. En effet, à ce jour, les recherches sur les maladies tropicales ou sur un vaccin contre le sida font l'objet d'investissements limités, alors que le marché offre de généreuses incitations pour élaborer des crèmes de beauté et autres cosmétiques ;

« édifier un système de gouvernance mondial plus représentatif et plus cohérent, afin d'atténuer les effets d'une économie caractérisée par une alternance de phases d'expansion et de récession et de satisfaire aux besoins du 21^{ème} siècle ;

« Il s'agit de placer les préoccupations humaines au centre du débat sur la mondialisation, de faire disparaître la polarisation entre ceux qui ont accès aux réseaux informatiques et ceux qui en sont exclus, de se concentrer sur l'interdépendance de la planète des personnes sans se limiter à celle des flux financiers, bref, de mettre la mondialisation au service des individus et pas seulement du profit » explique Richard Jolly, coordinateur principal du rapport.

Le rapport propose de nouvelles initiatives :

« un forum mondial, regroupant multinationales, syndicats et organisations non gouvernementales pour un dialogue qui élargirait la sphère de la gouvernance mondiale et donnerait aux riches et aux pauvres la possibilité de faire mieux entendre leur voix dans le concert mondial ;

« un mandat plus étendu pour l'organisation mondiale du commerce (OMC), intégrant des dispositions antitrust et un code de conduite à l'intention des multinationales ;

« la création d'un centre indépendant d'aide juridique et d'un poste de médiateur, afin d'aider les pays pauvres dans les négociations internationales au sein de l'OMC. Le rapport note que les mécanismes de règlement des différends ne peuvent être équitables que si pays riches et pays pauvres ont accès à des services d'experts d'égale compétence pour défendre leur position ;

« la mise en place de groupes de haut niveau, dans chaque pays en développement, pour traiter des aspects de la

mondialisation et mieux gérer et coordonner les réponses nationales aux opportunités et défis divers de cette évolution ;

« un programme public international destiné à financer le développement des biotechnologies ainsi que des technologies de l'information et des communications, de façon à répondre aux principaux besoins des pauvres dans ces domaines. Le rapport lance une mise en garde : si le programme des recherches est entièrement confié aux marchés, ses besoins ne seront pas pris en compte. Et de proposer de nouvelles sources de financement pour que les pauvres bénéficient de la révolution des communications à l'échelle planétaire, notamment une « taxe sur les BITS », à savoir sur les messages transmis par voie électronique ;

« la formulation de normes régionales de travail et d'environnement ainsi que d'accords y afférents. Ce processus donnerait aux pays en développement, d'une part, une force collective leur permettant de résister aux pressions des négociations internationales et, d'autre part, une certaine protection contre les effets négatifs de la concurrence ;

« un renforcement de la coopération dans le cadre de la lutte contre la délinquance et la criminalité mondiales, notamment via l'assouplissement des lois sur le secret bancaire et l'élaboration d'une convention internationale contre la criminalité transnationale organisée.

« Il est nécessaire de renforcer la gouvernance afin que la mondialisation contribue à accroître le bien-être des populations, et pas seulement le profit », affirme Sakiko Fukuda-Parr, qui dirige l'équipe chargée du rapport mondial sur le développement humain. Réinventer la gouvernance mondiale, précise-t-elle, c'est s'engager résolument pour :

« l'éthique, la justice, le respect et la prise en compte des droits humains de tous, dans le monde entier ;

« le respect des conditions et besoins divers de chaque pays ;

« l'être humain en tant que finalité, avec, comme moyen, des marchés ouverts et la croissance économique.

Aujourd'hui, une nouvelle approche de la gouvernance est plus que nécessaire. Cette approche doit préserver, les bienfaits offerts par les marchés mondiaux et la concurrence, tout en mettant à disposition les ressources humaines, communautaires et environnementales nécessaires pour que la mondialisation soit au service des individus et pas seulement du profit. Une chose est incontestable : tant que les aspects économiques et l'essor des marchés domineront la mondialisation, le développement humain sera brisé.

Nous devons donc retravailler les manches et nous mettre d'une manière plus déterminée au travail étant entendu que personne d'autre ne viendra d'ailleurs contraindre l'Afrique à la place des Africains et encore moins le Bénin à la place des Béninois.

Face à la mondialisation aux effets drastiques pour les pays les moins avancés, seul le génie créateur de chaque pays et de chaque continent sera salvateur pour éviter sa disparition de la planète.

« La Croix du Bénin » / Rapport mondial sur le développement humain